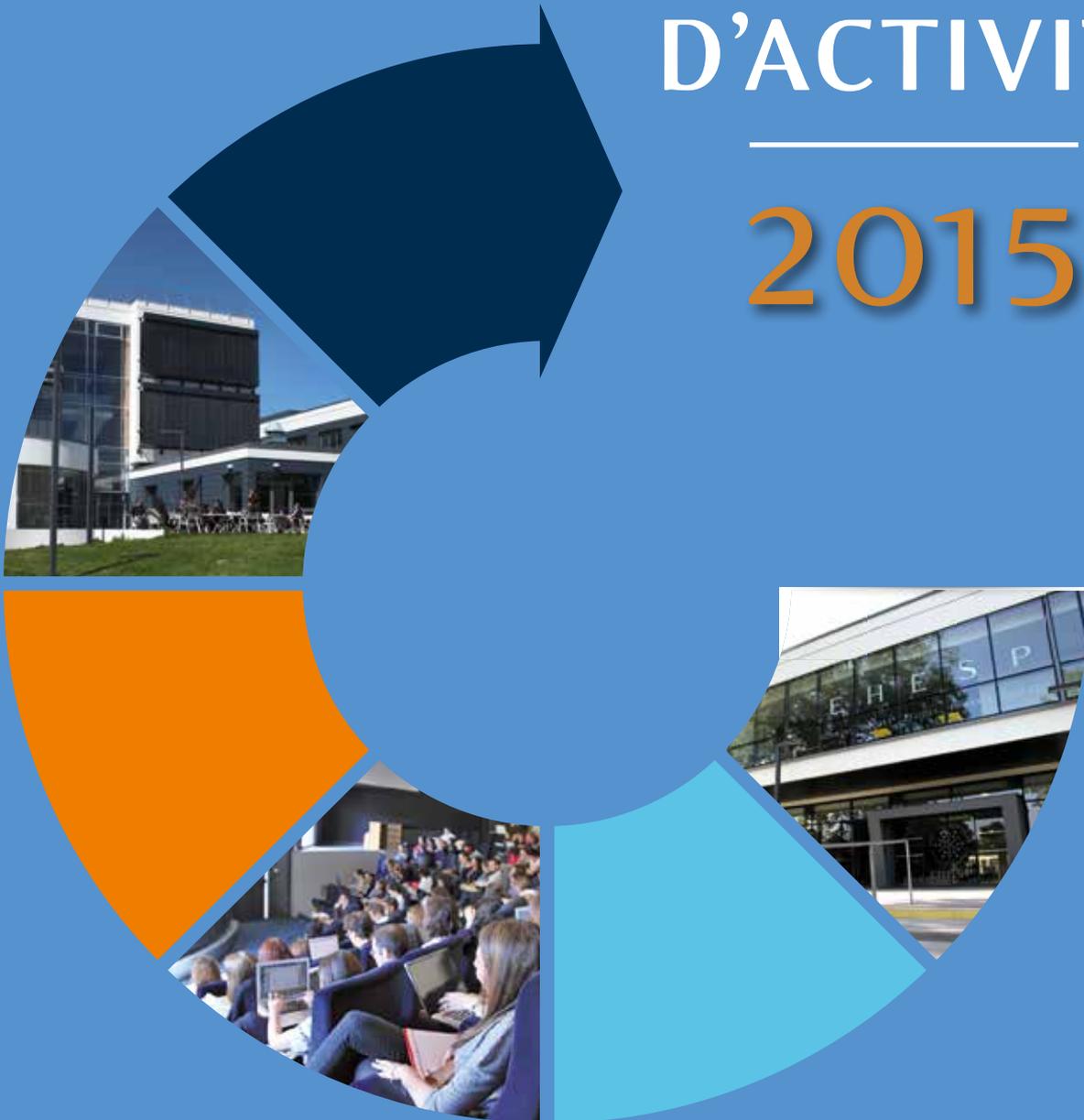


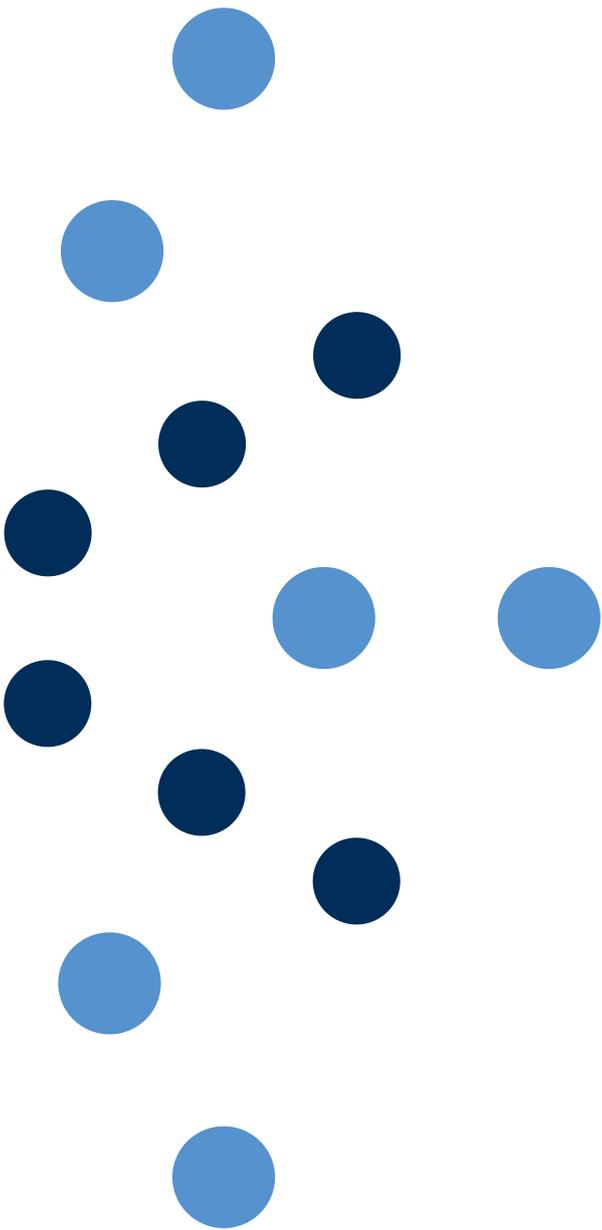


RAPPORT D'ACTIVITE

2015



EHESP



Sommaire

1 - Une grande école de santé publique

- Enjeux et missions p.4
- Un large réseau de partenaires p.6
- Les départements d'enseignement et de recherche
Le laboratoire p.8

2 - Des formations pour tous les cadres de santé

- Les formations pour la fonction publique p.10
Les formations diplômantes
- La formation continue p.14
- La formation par la recherche p.16
- L'innovation pédagogique p.17

3 - Une recherche internationale en santé publique

- L'affirmation d'une politique stratégique en matière de recherche p.18
- Les équipes labellisées p.19
- Les chaires p.20
- Les thèmes de recherche : quelques exemples p.21

4 - L'expertise de l'EHESP : quelques illustrations p.24

5 - Des acteurs, des ressources p.26



1 | Enjeux et missions

L'Ecole des hautes études en santé publique a été créée par la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, par transformation de l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes. Elle a conservé l'ensemble des missions de l'école de service public, dont la formation des fonctionnaires en charge des politiques publiques dans le domaine sanitaire et social, et de l'inspection-contrôle-évaluation des programmes de santé publique et des établissements, du pilotage de ces programmes, du management des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, de la veille et sécurité sanitaire, de la santé scolaire et du génie sanitaire. Ces missions ont été élargies par le législateur. Ainsi, l'EHESP est également chargée d'assurer un enseignement supérieur en santé publique, en réseau avec des établissements partenaires, d'animer ce réseau, de contribuer à la recherche en santé publique et de développer les relations internationales dans son champ de compétences.

L'année 2015 a constitué pour l'EHESP la 1^{ère} année de mise en œuvre de son contrat d'objectifs et de performance 2014-2018 signé en décembre 2014. C'est également une année caractérisée par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'efficacité et d'amélioration de la performance au service de ses missions et des usagers, et marquée par l'obtention d'une accréditation européenne de l'institution dans son ensemble.

De nouveaux responsables au sein d'une Ecole en mouvement

Après deux ans à la direction du département d'épidémiologie et de biostatistiques (EPIBIOSTAT), Pascal Astagneau a souhaité mettre un terme à ses responsabilités. A l'issue d'un processus de consultation au sein du département, Olivier Grimaud, praticien hospitalier et professeur à l'EHESP, a été nommé à la tête du département. Le nom du département a changé en « Méthodes quantitatives en Santé publique » (METIS) afin de mieux refléter la multitude de ses thématiques et méthodes.

Arnold Magdelaine a pris la responsabilité du centre d'appui à la pédagogie, nouvelle entité pour le soutien au développement

techno-pédagogique et regroupant les équipes de la banque de données en santé publique, du développement et d'innovations pédagogiques, du service documentation et du service multimédia. Il s'agit de l'entité pilote de la stratégie globale de développement autour de l'innovation et du numérique.

Des arrivées sont aussi à noter au sein des services support: Vincent Noel, nouvel agent comptable, remplace Christophe Roullé et Céline Bonnetier, recrutée comme responsable maîtrise des risques.

La 1^{ère} année de mise en œuvre de son Contrat d'objectifs et de performance 2014-2018

La signature officielle du contrat d'objectifs et de performance (COP) quinquennal par le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, le secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, et l'Ecole a eu lieu en décembre 2014. Elle a constitué l'aboutissement d'un important travail collectif interne. Plusieurs projets inscrits dans ce contrat, lancés en 2014 ont été poursuivis en 2015.

Le COP est basé sur une stratégie de recentrage des actions de l'Ecole au profit de deux grandes orientations transversales :

- être force de proposition, lieu de débat, et accompagner les évolutions de notre système de santé en lien avec ceux d'autres pays pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et pour relever les défis de demain,

- mieux comprendre et participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce projet vise à mobiliser les forces vives de l'Ecole sur 5 thématiques prioritaires : politiques sociales et santé; organisation, pilotage, régulation et management des services de santé dans leurs dimensions sanitaire, sociale et médico-sociale; environnement et santé; sécurité sanitaire; promotion de la santé et prévention. Ce projet global de développement est structuré autour de 4 enjeux majeurs, 10 objectifs opérationnels et une cinquantaine d'engagements pour cette nouvelle période quinquennale, qui seront régulièrement suivis et évalués.

Une année d'élaboration du plan pluriannuel d'efficacité et d'amélioration de la performance

Dans la continuité des orientations de ce COP et des recommandations du rapport de la mission d'audit menée par l'IGAS sur l'évolution de l'organisation de l'Ecole de juillet 2014, une démarche interne de consultation et de concertation a été engagée, visant à la définition d'un plan pluriannuel d'efficacité et d'amélioration de la performance (PPEAP). Lancé au printemps 2015 et s'appuyant sur les propositions formulées par les personnels de toutes les unités de travail, ce plan est mis en œuvre depuis plusieurs mois et un grand nombre de projets sont dans une phase opérationnelle. Il est structuré en 4 volets complémentaires :

- Volet 1 : simplification, rationalisation et sécurisation des circuits et procédures

- Volet 2 : croissance des recettes
- Volet 3 : stratégie de formation, innovations pédagogiques et école numérique
- Volet 4 : politique immobilière

Piloté par le secrétariat général, le PPEAP - intégrant les aspects de qualité de vie au travail - doit permettre une optimisation du fonctionnement interne de l'école et la mobilisation de l'ensemble des ressources de l'Ecole au service de ses missions, au profit de ses usagers et personnels. Parmi les projets majeurs, il faut souligner la mission de renforcement du rôle stratégique de la direction des études qui aboutira à une évolution de son organisation en 2016.

Une année de confirmation de la double appartenance de l'EHESP aux Communautés d'universités et d'établissements à Paris et dans le Grand ouest

En 2015, l'EHESP a conforté son positionnement stratégique et original dans le paysage universitaire par sa double appartenance aux communautés d'universités et d'établissements (Comue) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et Université Bretagne Loire (UBL).

A Paris, la nouvelle gouvernance de l'USPC s'est mise en place au 1^{er} semestre avec, d'une part, l'organisation d'un scrutin indirect pour désigner les représentants des personnels et des usagers au sein du conseil d'administration et du conseil académique et, d'autre part, l'élection de son président Jean-Yves Mérimond en avril. Pour asseoir les politiques communes au sein de la Comue, des services partagés ont été déployés notamment dans le domaine des études doctorales ou encore des innovations pédagogiques et du numérique.

Grâce à l'initiative d'excellence (idex) constituant un véritable levier de développement de la Comue, l'EHESP a mené des actions marquantes : labellisation du LERES en tant que plateforme d'expologie humaine, projets pédagogiques innovants ou renforcement de l'apprentissage des langues pour non-spécialistes. Enfin, l'EHESP s'est également investie dans les travaux de structuration des 4 pôles thématiques constituant, pour la Comue, des instruments d'une politique commune articulant étroitement formation, recherche et relations internationales.

Dans le grand ouest, l'Ecole a confirmé son souhait de s'inscrire dans le projet interrégional «Université Bretagne Loire» en approuvant les statuts de la Comue et ainsi sa création au 1^{er} janvier 2016. La Comue prévoit une structuration en 10 départements thématiques dans lesquels l'EHESP pourra s'inscrire, renforcer et développer des projets communs avec ses partenaires au niveau local. Suite à l'échec du projet d'Idex «UBL+» dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA2), un nouvel appel à projets «I-SITE» a été lancé fin 2015. L'EHESP a défendu l'intégration d'un axe fort autour de la santé publique dans le projet I-site que déposeront les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la métropole rennaise en 2016.

D'autres faits marquants de l'année écoulée

L'année 2015 est marquée par la concrétisation du **regroupement des sites parisiens de l'Ecole** au sein d'un lieu unique, le bâtiment MSH Paris-Nord à la Plaine Saint Denis au cœur du futur campus Condorcet dédié à la recherche en sciences humaines et sociales. La Maison des sciences sociales du handicap (MSSH) a intégré ce nouveau site en septembre et sera rejoint par les équipes actuellement situées à Broussais fin janvier 2016. Le campus rennais connaît également d'importantes évolutions, avec la fermeture de la résidence Le Gorgeu pour des raisons de sécurité, la livraison du nouveau bâtiment IRSET fin décembre (installation du LERES en février 2016) et l'avancée des travaux de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB).

Créée par l'ordonnance du 19 octobre 1945, **l'Ecole a fêté en octobre ses 70 ans d'existence**. De l'Ecole nationale de la santé publique née en 1945, à l'EHESP créée en 2008, c'est une partie de l'histoire de la santé publique française qui s'y est écrite. Plusieurs événements ont célébré cet anniversaire en associant élèves actuels et anciens, personnels et partenaires extérieurs. La parution aux Presses de l'EHESP de l'ouvrage « la santé publique en France : un cas d'école » écrit par Christian Rollet, ancien directeur, est également un fait marquant de ce 70^e anniversaire.



Enfin, 2015 est une année de reconnaissance internationale pour l'EHESP qui est devenue la **1^{ère} école au sein de l'Union européenne accréditée par l'APHEA**

(Agency for public health education accreditation). C'est le résultat d'une importante mobilisation interne et d'un audit complet de l'établissement. L'EHESP possède donc à présent un label européen attestant vis-à-vis de tous ses publics internationaux de la grande qualité non seulement de ses enseignements mais aussi de son pilotage, de son organisation et des conditions de travail et d'accueil de ses publics.

Travaux sur le modèle économique de l'Ecole

L'optimisation du « modèle économique » de l'EHESP figure au rang des engagements pris par l'Ecole et ses ministères de tutelle dans le cadre du COP 2014-2018.

A l'initiative du Secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales, un groupe de travail a été mis en place en janvier 2015 avec pour objectif :

- élaborer un diagnostic, en procédant à l'analyse commune des difficultés rencontrées par l'Ecole pour construire son budget prévisionnel 2015 et en passant en revue les principales composantes du budget, en recettes et en dépenses ;
- identifier des pistes d'optimisation de son modèle économique en vérifiant sa pertinence et sa soutenabilité à moyen terme.

De ces travaux, 3 scénarios d'évolution du mode de financement de l'Ecole ont été présentés et un scénario unique se dessine à l'issue du séminaire du conseil d'administration de décembre 2015. Il conviendra en 2016 de le formaliser et de le sécuriser pour une mise en œuvre à compter de l'exercice 2017.

1. Laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé
2. Massive Open Online Course
3. Initiatives-Science – Innovation – Territoires – Economie
4. Institut de recherche en santé, environnement et travail
5. Maison des sciences de l'homme en Bretagne

Un large réseau de partenaires

Des partenariats pour la formation, la recherche et l'expertise

Fortement soutenus par les pouvoirs publics, le Collectif Inter-associatif sur la Santé (CISS), la Fédération Hospitalière de France (FHF) et l'École des hautes études en santé publique ont créé l'Institut Pour la Démocratie en Santé (IPDS), ce qui a été officialisé lors de la signature d'une convention, en présence de la Ministre des affaires sociales et de la santé, lors du Salon Santé Autonomie de mai 2015. L'implication des citoyens et usagers dans la définition des politiques publiques comme dans l'adaptation des organisations en santé est un puissant levier de changement. C'est une condition indispensable pour une adaptation réussie de notre système aux enjeux, contraintes et besoins nouveaux. Toutefois, une telle implication pour se développer nécessite la création de connaissances et d'expertises nouvelles et l'acquisition d'un savoir faire, notamment par les professionnels, et d'une culture partagée.

C'est sur la base de ces convictions communes que les missions suivantes ont été attribuées à l'IPDS :

- Former les responsables du système de santé sur les enjeux, méthodes et outils afférents,
- Créer un centre de ressources pour regrouper, partager et diffuser les connaissances sur les expériences en la matière,
- Initier des projets de recherche.

Hébergée au sein de l'antenne parisienne de l'EHESP, la délégation générale de l'Institut a organisé le séminaire inaugural de l'IPDS en début d'année 2016 afin d'établir de façon concertée sa feuille de route pluriannuelle.

Toujours au niveau national, l'EHESP a poursuivi sa politique active de partenariats avec des institutions reconnues dans le domaine sanitaire, social et médico-social.

Ainsi, une coopération a été formalisée avec l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) pour encadrer des actions communes et complémentaires en lien avec l'actualité et les évolutions du

système de santé. Une collaboration pédagogique renforcée est prévue par ce partenariat : participation conjointe à l'élaboration de cursus ou programmes de formation entre enseignants de l'EHESP et experts de l'ANAP, accompagnement des élèves directeurs formés par l'EHESP grâce à un tutorat pris en charge par l'ANAP (stages ou thèses «professionnelles»), déploiement de modules de formation conçus par l'ANAP, en lien avec ses outils et productions.

A l'occasion des célébrations des 70 ans de l'EHESP, le Président de l'Association des Directeurs d'Hôpital (ADH) et le Directeur de l'EHESP ont signé une convention de partenariat actualisée, renforçant encore les liens tissés depuis de nombreuses années.

Le Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière (CNG) et l'EHESP ont également décidé de renforcer et de formaliser leur collaboration afin de développer et enrichir leurs actions communes en matière de formation et de recherche en santé publique. La convention de partenariat signée fin 2015 prévoit, d'une part, l'accompagnement des cadres de santé au bénéfice de leur gestion de carrière plus personnalisée et en adéquation avec les besoins d'un système de santé en évolution permanente, et d'autre part, le développement d'une veille en santé publique.

L'EHESP a aussi consolidé et pérennisé sa collaboration existante avec Sham, société d'assurance mutuelle spécialisée dans le management des risques des acteurs de la santé, du social et du médico-social et Sofaxis, courtier de référence en assurance des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers, qui participent à la formation des élèves, au financement d'activités de recherche (dont la Chaire Management des technologies de santé) et à la vie de l'EHESP.

Des partenariats pour l'insertion et l'évolution professionnelles

Les forums emplois et stages mis en place depuis 2011 sont l'occasion de réunir un nombre croissant de partenaires. Une trentaine d'organismes ont participé aux événements dédiés à l'insertion professionnelle en 2015, proposant des offres de stage et des offres d'emploi, ainsi qu'une aide à la méthodologie de candidature.

L'anniversaire des 70 ans de l'école au mois d'octobre, a permis de réunir à la fois le réseau des alumni, et les associations professionnelles / associations d'anciens étudiants, pour une

journée de travaux communs. Cette journée s'inscrit dans la démarche de l'EHESP de mieux définir et structurer les services et relations aux anciens élèves et étudiants de l'école, et de les associer davantage aux évolutions de l'EHESP. L'initiative et la tenue de cette journée de travail ont été saluées par l'ensemble des participants ; il a été également convenu de prévoir en 2016 d'autres événements de ce type, afin de réunir les publics des étudiants et élèves en formations, les alumni, et les associations.

Des partenariats pour une école dynamique sur la scène européenne et internationale

La participation de l'EHESP aux partenariats de formation et de recherche, réseaux, offre de formation, expertise témoigne de son dynamisme sur la scène européenne et internationale.

Signatures de partenariats internationaux prestigieux en formation et en recherche avec :

- L'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM), Canada
- la Gillings School of Global Public Health, University of North Carolina (UNC), USA

Autres temps forts 2015

- Accueil de la doyenne de la Mailman School of Public Health, Columbia University, USA
- Participation aux 1^{ères} assises franco-mexicaines de la santé à Paris en présence des ministres de la santé de la France et du Mexique (coordination de la table-ronde sur la Couverture santé universelle)
- Visite institutionnelle à l'École nationale de santé publique (ENSP) – Fiocruz, Brésil
- Accueil du vice-ministre vietnamien délégué à la formation des professionnels de santé
- 10^e promotion du master Europubhealth Erasmus + avec 6 universités européennes

Renforcement des compétences et contribution à l'expertise technique internationale

Algérie

La collaboration avec l'École nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS) s'inscrit dans une logique de transfert de compétences. L'EHESP forme des formateurs, et appuie le développement d'un catalogue de formation continue et la mise en place d'une plateforme informatique.

Argentine

L'EHESP, à travers l'équipe d'accueil « Management des organisations de santé » est partenaire d'un projet d'enseignement à distance dans le domaine du management de la santé. L'université ISALUD (Argentine) coordonne ce projet financé par l'Union européenne.

Chine

La coopération avec le Xin Hua Hospital de Shanghai s'est poursuivie. Un programme de formation en management hospitalier a été mis en place à l'attention de 29 cadres dirigeants hospitaliers chinois et 11 directeurs de soins.

Congo

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités en gestion hospitalière du centre hospitalier universitaire de Brazzaville au Congo et de 14 hôpitaux périphériques, une mission exploratoire a été effectuée avec l'appui d'ExpertiseFrance.

Tunisie

L'EHESP contribue à un projet de jumelage entre la France et la Tunisie financé par l'Union européenne, portant sur la sécurité sanitaire en mettant à disposition une enseignante pour 2 ans et en assurant plusieurs missions d'expertise.

Vietnam

La convention cadre entre l'université Pham Ngoc Thach (UPNT), les services de santé de Hô Chi Minh Ville et l'EHESP a été renouvelée. La 4^e promotion en gestion hospitalière a démarré. Un nouveau partenariat a été engagé avec l'université de médecine de Hanoï (UMH) dans le cadre d'un projet financé par l'agence française de développement, d'appui à la modernisation de l'UMH et à la création d'un centre hospitalier universitaire à Hanoï sur le modèle français.

Les chiffres clés 2015 de la mobilité internationale

- 35 élèves des filières DESSMS, IASS et DH ont réalisé un stage international dans 16 pays
- 31 étudiants des masters PPASP, MPH, SPRE et IGS sont partis en mobilité de stage et d'études dans 17 pays
- 36 bourses de mobilité ont été attribuées à des élèves/étudiants, personnel administratif et enseignant (Conseil régional de Bretagne, Erasmus, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Université Sorbonne Paris Cité).
- Une trentaine d'enseignants-chercheurs d'universités étrangères ont été accueillis



11^e édition du forum international en présence de tuteurs étrangers du Burkina Faso, Canada, Hongrie, Maroc, Pays-Bas, République de Macédoine

IDM = Institut du Management, EHESP

DSET = Département santé environnement travail et génie sanitaire, EHESP

Les départements d'enseignement et de recherche

L'institut du management (IDM)

L'offre de formation concerne les dirigeants du secteur public mais aussi d'autres secteurs. A titre d'illustration, les séminaires à destination des dirigeants et hauts responsables en santé touchent un public de responsables d'Agences régionales de santé, du réseau de l'assurance maladie et des établissements de santé. Un diplôme d'établissement à destination des médecins managers exerçant des responsabilités de gestion a ainsi été ouvert en 2015.

Une forte activité d'expertise est exercée au profit de diverses administrations centrales (DGOS, DGCS...), fédérations et établissements. Une démarche de coopération est effectuée avec des organismes tels que l'ANAP, l'ANFH, la HAS, la MGEN et les structures du secteur médicosocial, ainsi qu'une articulation avec les milieux professionnels (CNG, associations de directeurs, organisations syndicales, FHF).

En 2015, l'IDM a organisé 3 colloques sur un mode partenarial : avec l'ANFH : « Evolution et évaluation des pratiques professionnelles : les infirmiers et la recherche face au défi de la qualité » ; avec ARKEA : « La performance comme levier d'investissement » ; avec la CNSA : « Parcours de vie sans rupture : Quels leviers pour une réponse accompagnée pour toutes les personnes handicapées ? ».

Il est répondu à l'enjeu de la diffusion des connaissances par la recherche-action en particulier avec les deux chaires : management des technologies de santé et management des établissements de santé. Un lien étroit est établi avec l'équipe d'accueil Management des organisations de santé (EA 7348) qui porte sur les deux axes suivants : performance et parcours.

Le département sciences humaines et sociales (SHS)

Le département est implanté à Rennes mais dispose également d'un site parisien, la Maison des sciences sociales du handicap (MSSH). La plupart des disciplines des sciences humaines et sociales sont représentées dans ce département : sciences politiques, sociologie, droit, économie, histoire, psychologie, géographie, démographie, santé publique. Ces disciplines sont mobilisées pour le développement des différentes activités qui se déclinent dans des missions d'enseignement (formation universitaire, statutaire et continue), de recherche et d'expertise. Ces activités ont également vocation à alimenter le débat public et à s'inscrire dans un environnement international. Les thématiques explorées portent sur l'étude des comportements des individus et groupes sociaux à l'égard de la santé et sur l'analyse des politiques publiques développées dans le champ sanitaire et social. S'agissant plus précisément de ce second point, la conception des politiques et des programmes, leur mise en œuvre par les différents acteurs impliqués, leurs dispositifs de régulation et, enfin, leur évaluation constituent la trame centrale de l'analyse. L'activité de recherche du département SHS se déploie principalement dans le cadre de l'UMR CNRS 6051-CRAPE.

Au titre des faits marquants de l'année 2015, on peut souligner la contribution du département à l'installation d'une nouvelle chaire sur le transfert des connaissances appliqué à la prévention des cancers.

Création de l'Institut pour la démocratie en santé

L'institut du management et le département sciences humaines et sociales ont contribué à la mise en place de l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS) créé en mai 2015.



Le département Santé-environnement-travail et génie sanitaire (DSET&GS)

Le département réunit des compétences en chimie et microbiologie environnementales, génie sanitaire, hydrogéologie, toxicologie, épidémiologie environnementale ou professionnelle, et en évaluation du risque. Plusieurs enseignants sont impliqués dans des instances nationales d'expertise publique, notamment au sein du Haut conseil de la santé publique et de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). En enseignement, le département est actif dans plusieurs formations de la fonction publique (ingénieur de génie sanitaire, ingénieurs d'études sanitaires, techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, séminaire commun des filières de l'Etat et des établissements) et diplômantes, dont le mastère spécialisé Ingénierie et management des risques en santé-environnement-travail et le master cohabilité Santé publique et risques environnementaux, répondant aux besoins des cadres et opérateurs du système de sécurité sanitaire environnementale aux plans national et international.

L'activité de recherche se déploie principalement dans le cadre de l'UMR Inserm 1085-IRSET où ses enseignants-chercheurs sont rassemblés au sein de l'équipe « Evaluation des expositions et recherche épidémiologique sur l'environnement, la reproduction et le développement » ; plusieurs enseignants-chercheurs conduisent leurs travaux dans le cadre de l'UMR-Cnrs CRAPE.

Le laboratoire

Le laboratoire d'études et de recherche en environnement et santé (LERES)

Le laboratoire est une plate-forme recherche et développement de chimie analytique et de microbiologique dédiée à l'évaluation des expositions humaines aux contaminants de l'environnement. Son équipe professionnelle de 65 agents répond aux besoins d'expertise et de recherche dans trois domaines clefs de l'environnement et de la santé :

- la qualité des eaux de consommation - de la ressource au robinet - domaine dans lequel le laboratoire est accrédité COFRAC depuis 2000 pour le contrôle sanitaire des eaux et des effluents, et agréé par les ministères chargés de la santé et de l'environnement ;
- la qualité de l'environnement intérieur de l'habitat, des lieux recevant du public et des hôpitaux, domaine pour lequel le laboratoire a été retenu en 2013 par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) pour réaliser les analyses de com-

Le département Méthodes quantitatives en santé publique (METIS)

En 2015, le département Epidémiologie et biostatistiques a été rebaptisé département « Méthodes quantitatives en santé publique » (METIS). L'idée n'est pas de prendre de la distance avec les deux disciplines qui ont, en quelque sorte, fondé le département. Celles-ci y restent en effet bien représentées, mais l'intention de ce changement de nom est plutôt d'ouvrir le département à d'autres disciplines scientifiques qui, comme l'épidémiologie et les biostatistiques, reposent sur l'analyse de données quantitatives. L'arrivée en septembre 2015 d'une enseignante spécialiste de l'analyse spatiale témoigne de l'élargissement de la palette de nos compétences. Un corollaire de cette évolution sera, à terme, le renouvellement de notre offre de formation, et son adaptation au plus près des besoins des étudiants de l'EHESP.

Les membres de METIS poursuivent leur investissement dans les activités de recherche avec un bilan de 46 publications et 25 communications dans des congrès scientifiques pour l'année 2015. Les champs investis par nos activités de recherche concernent principalement deux des axes du COP, à savoir la sécurité sanitaire et l'organisation et le pilotage des services de santé. S'agissant de la sécurité sanitaire, un séminaire organisé en novembre a permis de réunir des intervenants et acteurs nationaux et internationaux afin de stimuler une dynamique de recherche, d'expertise et de formation sur cette thématique. Les enseignants chercheurs de METIS mènent par ailleurs de nombreux travaux sur l'accès aux soins et le parcours des patients. Ces recherches concernent des pathologies chroniques (ex sclérose en plaque, insuffisance rénale chronique) mais aussi le domaine de la périnatalité. L'exploitation des bases de données médico administratives pour la poursuite de ces travaux est une tendance qui s'accroît.

posés organiques semi-volatils (COSV), de métaux et d'allergènes dans le cadre de la campagne nationale menée dans 300 écoles élémentaires et maternelles de France ;

- la mesure des expositions humaines via les matrices biologiques, domaine dans lequel il est accrédité par le COFRAC depuis 2014 pour le dosage du plomb dans le sang.

Les projets de recherche sont menés dans le cadre des deux Comue UBL et SPC, au sein de l'UMR Inserm 1085-IRSET, en partenariat avec des organismes nationaux, internationaux ou des entreprises. Le laboratoire est équipé d'accueil de l'Ecole doctorale Vie-Agro-Santé de l'université de Rennes 1 et Agro-campus Ouest. Il reçoit dans ce cadre des étudiants de master et des doctorants. Les enseignants chercheurs, ingénieurs et techniciens du LERES contribuent aux activités d'enseignement de l'EHESP, notamment au sein du département DSET&GS.



2 | Des formations pour tous les cadres de santé

Les formations fonction publique Les formations diplômantes

Une évolution contrastée a été enregistrée au niveau des formations « fonction publique ». L'année 2015 a été marquée par une poursuite de la croissance du nombre d'élèves formés pour les filières du pôle « établissements » alors que les filières du pôle « État », et « Techniques » dans une moindre mesure, ont connu une réduction des effectifs. Pour les filières des médecins inspecteurs de santé publique, des pharmaciens inspecteurs de santé publique et inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, nous notons l'absence de recrutement en 2015. Cette année a été consacrée à la refonte de certains programmes, notamment celui des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale. Le dispositif de formation des agents non titulaires de la fonction publique bénéficiant du dispositif dit « Loi Sauvadet » dont la mise en œuvre a été initialisée dès 2013, s'est poursuivie au cours de l'année 2014 et 2015 et a connu cette année une importante croissance.

La rentrée 2015 pour les filières de formation de la fonction publique a été marquée par un nouveau séminaire de santé publique de 2 semaines coordonné par le département METIS (Méthodes quantitatives en santé publique). Il est articulé autour de 3 séquences :

- santé globale - santé en France,
- déterminants de la santé individuelle et populationnelle,
- prévention et promotion de la santé, et système de santé, politiques de santé.

Les conditions de la prise de fonction des élèves des formations fonction publique

Depuis 2004, une enquête annuelle est réalisée auprès des anciens élèves, un an après leur prise de fonction. Une enquête similaire est menée auprès des supérieurs hiérarchiques directs des élèves. Lors de cette enquête, réalisée avec plusieurs écoles du service public, il s'agit principalement de vérifier l'adéquation de la formation aux besoins des milieux professionnels. L'enquête 2015, sur les promotions sorties en 2014, montre que pour une grande majorité des supérieurs hiérarchiques (90%), l'adaptation au poste est aisée et 82% d'entre eux estiment à

L'inter-professionnalité s'est poursuivie début février dans le cadre du programme « Jean Monnet » avec le premier séminaire sur « L'impact de l'Europe communautaire sur le système Français » ; enfin pour la première fois l'ensemble des élèves fonctionnaires ont bénéficié d'une journée sur l'audit organisée par « EHESP Conseil ».

La formation de directeur d'hôpital a été engagée sur une nouvelle maquette réduisant la durée de celle-ci à 24 mois. Le programme de formation des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, a fait l'objet d'une réflexion conjointement avec la DRH des ministères des affaires sociales visant à une refonte complète de la formation, réduite dans sa durée à 16 mois, et modifiée de façon assez fondamentale dans la perspective de sa mise en œuvre pour une rentrée en mars 2016. De même, la formation des directeurs d'établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux a fait l'objet d'une refonte dans le courant de l'année 2015 pour une modification à compter du 1er janvier 2016.

D'une façon plus générale, on constatera une forte croissance des effectifs des élèves et étudiants formés.

6 mois maximum la durée de la phase d'adaptation de l'ancien élève à ses fonctions. Enfin, ils sont 96% à avoir une image positive de l'EHESP.

Chez les anciens élèves, 94% ont le sentiment d'assumer les différentes dimensions du poste et jugent que le passage par cette formation a été utile (82%) pour exercer leur fonctions. Ils sont satisfaits à 74% de la formation et sont 85% à avoir une perception positive de l'EHESP.

Des formations plébiscitées et une insertion rapide

Chaque année, les lauréats des formations diplômantes portées (en partenariat ou non) par l'EHESP sont enquêtés par l'observatoire de la qualité des formations de l'EHESP. L'enquête porte sur les conditions et la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés à 3, 15 et 27 mois après la sortie de formation. Cette enquête est aussi l'occasion de recueillir, avec le recul, la satisfaction des diplômés.

Les résultats depuis 2010 montrent qu'en moyenne, quel que soit le master, le taux d'insertion à 15 mois est de 86% et 96% à 27 mois.

Concernant l'enquête de 2015, sur les diplômés 2013, le taux d'insertion à 15 mois est de 91%. Ces diplômés sont 93% à être satisfaits de leur formation à l'EHESP et une grande majorité (97%) a une perception positive de l'EHESP.

Les diplômés 2012, interrogés à 27 mois, sont également satisfaits de la formation et de l'EHESP (90%). Le taux d'insertion pour ces derniers est de 92%.

Inscrits en formation fonction publique	2011	2012	2013	2014	2015
Pôle « Etablissements »					
Directeur d'hôpital	47	35	42	60	69
Directeurs des soins (DS)	33	34	31	47	45
DESSMS(1)	69	76	76	79	69
Attaché d'administration hospitalière (AAH)	76	43	43	58	74
		188	192	244	
Pôle « Etat »					
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	41	68	67	71 (19)	-
Médecin inspecteur de santé publique	15	8	8	8 (3)	-
Pharmacien inspecteur de santé publique	9	7	6	7 (4)	2
Médecin de l'éducation nationale	30	33	74 (47)	26 (3)	27 (2)
Médecin inspecteur régional du travail	-	12	10	-	-
Infirmier de santé publique	14	9	7	3	-
		137	172	115	
Pôle « Génie sanitaire-Environnement »					
Ingénieur du génie sanitaire	12	10	12	3	2 en FAE
Ingénieur d'étude sanitaire	14	12	11	19	2 en FAE (2)
Technicien sanitaire	-	40	31	(7)	15 en FI sur
		62	54	29	43 au total
Formation d'adaptation à l'emploi (FAE)					
Directeur d'hôpital FAE	24	44	16	22	11
DESSMS FAE	14	15	30	27	22
AAH FAE	-	94	70	80	59 (93)
Inspecteur et contrôleur en ARS FAE	-	180	210	150	164
IPASS FAE	31	52	50	50	50
		385	376	329	
Pôle Préparation aux concours					
Cycles préparatoires direction longs	11	14	16	11	28
Cycles préparatoires direction courts	24	30	30	30	
Cycles préparatoires AAH longs	16	16	13	8	8
Cycles préparatoires AAH courts	8	11	14	13	10
Cycles préparatoires DS	-	-	7	7	9
Classe préparatoire intégrée	13	15	14	15	15
		86	93	84	
Total	531	858	887	794	677

() Effectifs relevant de la loi Sauvadet



L'offre de formation diplômante de l'école en Master et mastère spécialisé a poursuivi son développement, avec notamment la poursuite de la croissance des effectifs déjà enregistrés les années précédentes.

Pour les formations diplômantes, il convient de noter l'évolution enregistrée dans l'offre de formation de l'école. Ainsi, trois diplômes d'établissement ont été créés (Praticien DIM MCO, Animateur regroupement pluri-professionnels en soins primaires, Animateur territorial intégration et appui aux personnes en perte d'autonomie). Le transfert de la première année du Master sciences cliniques infirmières co habilité avec Aix-Marseille Université a été réalisé en 2015. De même, les mastères spécialisés ingénierie et management des technologies de santé (IMTS), et ingénieurs biomédicaux hospitaliers (IBMH) ont fait l'objet d'une refonte dans le cadre d'une organisation en alternance de ces deux formations.

Le Master of Public Health continue à attirer un public d'étudiants recrutés au niveau international. Le programme Europubhealth fait l'objet depuis la fin de l'année 2015 d'un travail du consortium pour sa soumission dans le cadre du programme européen «Erasmus +».

Enfin l'ensemble de l'offre de formation des différents parcours de la mention « Santé publique » de Rennes a poursuivi son développement et a permis un renforcement du partenariat avec l'université de Rennes 1.

Dans le domaine de l'innovation pédagogique, on notera la réalisation du MOOC « comprendre la santé publique et le système de santé » qui s'est déroulée en 2015 et l'obtention de trois projets désignés lauréats d'un concours lancé par l'Université de « Sorbonne Paris-Cité » en matière d'innovation pédagogique (Demostene, Equit'game, WHA).

Inscrits en formation diplômante	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Ingénieur du génie sanitaire	-	14	-	-
Master of Public Health 1 ^e année	27	33	29	43
Master of Public Health 2 ^e année	52	49	55	48
Europubhealth 1 ^e année	17	16	14	25
Europubhealth 2 ^e année	23	21	16	13
Master Analyse et management des établissements de santé 2 ^e année	138	124	94	94
Master Droit, santé, éthique 2 ^e année	40	40	40	36
Master Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes 2 ^e année	23	31	81	59
Master Evaluation en santé 2 ^e année	16	22	81	59
Master Jeunesse : politiques de prise en charge 2 ^e année	15	19	27	23
Master Pilotage des politiques et actions en santé publique 2 ^e année	32	22	25	33
Master Santé publique et risques environnementaux 2 ^e année	22	22	2	9
Master Santé publique parcours sciences sociales 1 ^e année	18	26	31	33
Master Sciences cliniques infirmières 1 ^e année	21	15	12	-
Master Situation de handicap et participation sociale 2 ^e année	9	23	21	24
Mastère spécialisé Equipements biomédicaux	15	16	10	8
Mastère spécialisé Ingénierie et management des technologies de santé	-	8	8	12
Mastère spécialisé Santé environnement : enjeux pour le territoire et l'entreprise	13	-	-	-
Mastère spécialisé Santé publique	32	36	-	-
Mastère spécialisé Management en santé	-	8	14	16
Mastère spécialisé IMRSET	9	10	14	9
CAFDES	373	365	450	385
DE Directeur d'EHPAD et droit des usagers	13	13	13	15
DE Hôpital Plus	18	18	18	17
DE Gestion financière d'un établissement de santé	16	22	36	28
DE Expert Programme de médicalisation des systèmes d'information	25	29	23	12
DE SPAT	-	-	1	1
DE ESTEE	-	-	1	1
DE Médecin Manager	-	-	-	12
DE MGR	-	-	-	11
Total	945	992	1 116	1 026

L'étude menée chaque année auprès des employeurs des élèves fonctionnaires formés à l'école, un an après leur affectation dénote un taux de satisfaction moyen important. Des disparités sont enregistrées en ce qui concerne la comparaison entre les différentes filières de formation professionnelle et quant aux critères de satisfaction repérés.

Etude de l'adéquation des formations publiques de l'EHESP aux besoins des milieux professionnels

	PERCEPTION DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES										
CRITÈRE	DH	IGS	IASS	MEN	AAH	DESSMS	DS	MISP	IES	PHISP	Moyenne
Perception positive de l'EHESP	91%	89%	94%	97%	98%	95%	100%	100%	100%	100%	96%
Satisfaction globale vis-à-vis de la formation	96%	100%	78%	94%	73%	82%	86%	33%	89%	100%	85%
Satisfaction vis-à-vis des compétences de l'élève	91%	89%	91%	91%	88%	95%	100%	67%	78%	67%	91%
Facilité d'adaptation	96%	100%	81%	81%	85%	95%	90%	100%	56%	67%	90%
Adaptation en moins de 3 mois	23%	22%	13%	13%	25%	31%	45%	33%	22%	0%	38%
Adaptation entre 3 et 6 mois	46%	67%	41%	41%	60%	56%	48%	0%	56%	67%	44%
PERCEPTION DES DIPLÔMÉS											
Perception positive de l'EHESP	89%	100%	72%	72%	77%	77%	97%	100%	100%	75%	85%
Satisfaction globale vis-à-vis de la formation	67%	92%	56%	56%	60%	68%	87%	100%	91%	100%	74%
Utilité de la formation EHESP	96%	92%	78%	78%	67%	88%	97%	100%	82%	100%	82%
Efficacité sur l'ensemble des dimensions du poste	100%	100%	92%	92%	94%	95%	100%	100%	91%	100%	94%
Adaptation en moins de 3 mois	7%	42%	17%	17%	23%	15%	38%	67%	9%	0%	38%
Adaptation entre 3 et 6 mois	56%	33%	53%	53%	50%	58%	57%	33%	82%	0%	42%



La formation continue

En 2015, l'EHESP poursuit l'adaptation de son offre de formation continue aux attentes des employeurs et des stagiaires et en lien avec la loi n°2014-288 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Une offre adaptée à la réalité professionnelle

En 2015, l'EHESP poursuit les travaux engagés avec les agences régionales de santé (ARS) et le secrétariat général des ministères sociaux pour adapter son offre de formation. Elle poursuit également l'organisation de formation adaptées pour les agents souhaitant intégrer la fonction publique dans le cadre des dispositifs prévus par la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 (loi Sauvadet).

A la demande de la direction générale de la cohésion sociale, l'EHESP déploie, en partenariat avec l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services so-

ciaux et médico-sociaux, une offre de formation à destination des référents évaluation en ARS, services centraux ou déconcentrés du ministère des affaires sociales et de la santé ou en collectivité territoriale.

L'EHESP participe également en 2015 à la mise en place du label diversité engagé par les ministères sociaux. Sur leur demande, elle réalise un accompagnement des correspondants handicap, managers et agents des services de l'État sur la question de l'intégration des personnes en situation de handicap au travail.

	2012	2013	2014	2015
Nombre de sessions proposées au catalogue	225	204	219	211
Nombre de sessions sur mesure	114	170	111	225
Nombre de sessions réalisées (catalogue + sur-mesure)	309	312	316	412
Taux d'annulation	13%	8%	8%	5%
Nombre de stagiaires	5 161	6 105	6 528	7 798
Nombre de jours stagiaire	23 300	26 987	27 456	31 738

L'offre de formation inter-établissement est actualisée au regard du cadre réglementaire et des attentes des employeurs. 2015 voit ainsi l'ouverture d'une nouvelle formation diplômante : formation au management, le diplôme d'établissement « Médecin manager » s'adresse aux médecins responsables de service ou d'activité.

L'EHESP élargie aussi son offre vers de nouvelles thématiques liées aux évolutions des prises en charges (projet e-santé) et des recherches de financement (fundraising) pour les établissements de santé.

Le colloque vaccination et santé publique : comment situer un bien collectif face à des enjeux individuels ?, nouveauté orga-

nisée en partenariat avec l'Institut Pasteur et l'université Paris Descartes, rassemble plus de 60 personnes issues des ARS, conseils départementaux, établissements de santé et laboratoire. Ce colloque est reconduit en 2016.

Au total, ce sont plus de 200 sessions de formation qui ont été organisées sur mesure en 2015, en réponse à des cahiers des charges et des mises en concurrence par des acteurs du secteur public comme du secteur privé. L'offre de formation sur mesure est variée : spécialisation sur le Programme de médicalisation des systèmes d'information pour des médecins DIM (Département d'information médicale), animation territoriale pour les ARS, formation de formateurs à destination des médecins du travail.

Développer l'offre de formation continue pour une meilleure qualité et une adéquation avec les évolutions de la formation professionnelle

Le nombre de formations inter-établissements reste stable avec un nombre de stagiaires formés et de jours stagiaires réalisés en augmentation et un taux d'annulation en baisse (5%).

En parallèle, l'offre de formation sur mesure se développe afin de répondre aux attentes des employeurs.

Recettes (K€)	2012	2013	2014	2015
Formations inter-établissements + diplômes	2 866	2 776	3 163	3 881
Formations sur-mesure, intra	514	750	1 341	831
Sous-total Formation continue	3 380	3 526	4 504	4 712
Préparations aux concours	408	349	331	260
TOTAL recettes Formation tout au long de la vie	3 788	3 875	4 835	4 972

Le développement de la formation continue s'appuie aussi sur la qualité des services rendus aux candidats et stagiaires : conseil / orientation dans la définition de leur parcours, information et accompagnement à la recherche de financements.

Dans ce cadre, l'EHESP s'inscrit dans les évolutions législatives de la formation professionnelle en s'engageant dans la valorisation des certifications délivrées visant leur inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sur les listes Compte personnel de formation. Parallèlement, elle mène une réflexion sur l'accès par l'apprentissage à certains de ses diplômes.

Déployer les dispositifs de validation grâce à l'expertise développée pour le CAFDES

L'EHESP assure la délivrance du CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale), au nom de l'Etat. Diplôme de niveau I inscrit au RNCP, le CAFDES est, depuis 2007, accessible par la voie de la VAE (Validation des acquis de l'expérience).

En 2015, 423 candidats sont entrés dans le dispositif et 213 candidats ont été présentés au jury de validation. 74,11 % des candidats ont obtenu tout ou partie du CAFDES.

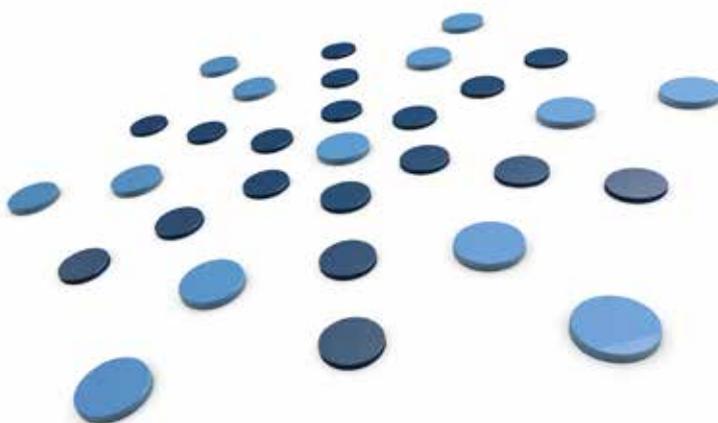
Fin 2015, la file active des inscrits dans cette démarche compte plus de 1400 candidats.

La formation des nouveaux membres de jury contribue chaque année à renforcer leurs compétences et la qualité du dispositif

VAE. Des espaces de réflexion sont régulièrement proposés aux membres de jury contribuant ainsi à faire évoluer les pratiques et à prendre en compte les retours des candidats.

L'expertise développée par l'EHESP dans la mise en œuvre de la validation des acquis, bénéficie aujourd'hui au déploiement de ces dispositifs sur d'autres certifications auxquelles s'ajoutent les démarches de VAP (validation des acquis professionnels) et VES (validation des études supérieures).

Quant à la formation des membres de jury, l'EHESP est aujourd'hui en mesure de proposer une formation plus spécifiquement dédiée à la présidence de jury.



La formation par la recherche

Le réseau doctoral en santé publique animé par l'EHESP

Créé en 2008, le Réseau doctoral en santé publique animé par l'EHESP réunit aujourd'hui 9 écoles doctorales membres, réparties sur tout le territoire français et couvrant des domaines complémentaires (Biostatistiques et sciences de l'information; Épidémiologie; Santé, environnement, travail; Economie, Management, droit et politique de santé; Sciences humaines et sociales). Il vise à faciliter la formation pluridisciplinaire des doctorants et à développer leur pratique interdisciplinaire et internationale, pour aboutir à long terme à l'émergence d'une communauté de professionnels et de chercheurs partageant une culture commune en santé publique.

En 2015, 20 nouveaux doctorants ont été recrutés, dont 8 qui ont reçu un contrat doctoral du Réseau doctoral. Le Réseau doctoral compte donc fin 2015 86 doctorants inscrits dont 33% internationaux.

On compte 13 thèses soutenues en 2015 ce qui amène le nombre de docteurs du Réseau doctoral à 65.

Les 6^e Rencontres scientifiques du Réseau doctoral en santé publique se sont déroulées à l'EHESP sur le site rennais les 8 et 9 avril 2015. Ces journées ont rassemblé près de 60 personnes : doctorants du Réseau doctoral, enseignants-chercheurs de l'EHESP ainsi que des professionnels de la santé publique. Grâce à la participation notamment du directeur de la santé publique de l'ARS Bretagne, la première journée a été l'occasion de réfléchir sur l'articulation entre chercheurs et acteurs de terrain en santé publique et sur les potentielles coopérations entre les deux mondes.

La suite des Rencontres a été consacrée aux travaux des doctorants qui ont présenté leur thèse. Le meilleur poster a été retenu par le jury, « évaluer la prescription iatrogène en oncologie: construction d'une liste consensuelle et pragmatique d'événements indésirables évitables », et a permis au lauréat de disposer de 1000 euros pour participer à un colloque international.

Ces deux journées ont également été l'occasion pour les doctorants de se connaître, de créer des liens conviviaux et de travailler à la création d'un réseau notamment en organisant des séminaires interdisciplinaires (SID) : Diabète et obésité ; Inégalités de santé et prise en charge de la dépendance ; L'environnement périnatal et la santé de l'enfant ; Approche intersectorielle en santé publique.

Ces séminaires mis en place dans le cadre de la nouvelle procédure relative à la validation des crédits de formation, sont l'occasion pour les doctorants issus d'écoles doctorales et de parcours différents, de monter un projet commun. Quatre SID ont été organisés cette année et plusieurs sont en prévision.

Cette nouvelle modalité ainsi que la note interdisciplinaire (NID) rédigée en fin de thèse, ont été autant d'occasions pour les doctorants de s'inscrire dans une vraie dynamique interdisciplinaire.

De même, les aides à la mobilité ainsi que celles complémentaires dans le cadre d'appels à projet spécifiques ont permis aux doctorants de financer leurs projets en lien avec les principaux objectifs du Réseau doctoral que sont l'interdisciplinarité et l'ouverture à l'international.

De plus, afin de favoriser la validation des 30 crédits, en plus des formations du master MPH et de quelques formations proposées par les écoles doctorales partenaires, une quinzaine de formations continues organisées par l'EHESP ont été ouvertes et inscrites au catalogue.

Enfin, il a été décidé de privilégier la plate-forme REAL pour communiquer en interne avec l'ensemble des doctorants et pour favoriser également les liens entre doctorants. La page internet du Réseau doctoral a de fait retrouvé sa vocation première de communication externe dans l'objectif de faire connaître le Réseau doctoral aux potentiels candidats et divers partenaires.



L'innovation pédagogique

Une coordination renforcée de la production collective (scientifique, pédagogique, d'expertise) et ses usages.

Une stratégie institutionnelle considérant les enjeux et usages en pédagogie

Engagées et pragmatiques, les équipes de l'EHESP se sont de nouveau inscrites en 2015 dans l'amélioration continue de la qualité des formations et des environnements d'apprentissage. Pour cela, elles se sont coordonnées et ont su se responsabiliser en matière de stratégies et d'ingénieries de formation afin d'anticiper les transformations induites notamment par la généralisation des usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la massification des données qui en découlent.

Une organisation « dinamic » interne en appui aux usages

Depuis le 30 mars 2015, le centre d'appui à la pédagogie participe stratégiquement et concrètement au développement de l'établissement. Ce centre concentre ainsi plusieurs champs de compétences : organisation, gestion et diffusion d'informations, management de process en stratégies et ingénieries de formation, pilotage de projets d'usages des TIC dans les apprentissages, amélioration continue de la qualité, etc. Il se compose de la banque de données en santé publique (BDSP), du service documentation et du service multimédia.

Des partenariats d'expertises et scientifiques contribuant au développement pédagogique de l'EHESP

Toujours proactive dans le développement de l'offre de formation SAPIENS (Comue USPC) ainsi que dans le service partagé PERL (USPC- Pôle d'élaboration de ressources linguistiques), l'EHESP est partie prenante de la création effective de l'Université des usages des technologies numériques pour l'éducation (UTICE) pilotée par les acteurs de la Comue Bretagne-Loire dans le cadre de son schéma directeur numérique. L'UTICE (avril 2016), sera « un centre de formation et un lieu d'échange destiné à favoriser l'innovation et la créativité autour du numérique et de l'apprentissage ».

Trois prestations scientifiques ont également été réalisées en partenariat avec le laboratoire d'observation des usages des TIC (Loustic) en partenariat avec les départements d'enseignement et de recherche et les élèves de l'école :

- Une étude expérimentale de l'aménagement des espaces dans une salle de cours. Cette étude s'inscrit dans le projet Dinamic « Développement de l'Interopérabilité Numérique pour des Apprentissages Mobiles InterConnectés »,

- Une deuxième étude sur l'effet des formats de présentation des cours vidéo en ligne,
- Une troisième sur l'ergonomie efficace d'une plateforme pédagogique.

Des projets pédagogiques au service des compétences en santé

Bénéficiant d'un processus d'accompagnement spécifique créé par l'EHESP (valorisé lors du séminaire de Rentrée USPC - SAPIENS), voici quelques illustrations non exhaustives qui optimisent l'articulation des fruits de la recherche avec les productions d'expertise et les objets de formation en santé publique.

- Un MOOC institutionnel pour une sensibilisation à la santé publique organisé en interdisciplinaire et interprofessionnelle dont les contenus et leurs usages ont suscité un réel intérêt (plus de 7 500 inscrits). Une valorisation dans divers événements (Acteurs publics, FormaTIC Santé).
- Le projet international OPTIMISP, collaboration entre l'INSPQ (Québec) et l'EHESP. Evolution des deux plus importantes ressources documentaires francophones en santé publique (la BDSP en France et Santécom au Québec). Coproduction de produits d'apprentissage en ligne sur les thématiques de promotion de la santé.
- Deux actions lauréates de l'appel à projet pédagogique innovant d'USPC :
 - « Serious game » au service du diagnostic territorial en santé (EquitGame)
 - Simulation pour une démocratie technique en santé sécurité territoire et environnement (Demostene)
- La création de dispositifs numériques de formation pour l'appui aux soins primaires ou bien la veille sur la sécurité sanitaire. Dans ce cadre, des « relais » sont aujourd'hui accompagnés dans l'appropriation des usages d'une plateforme de ressources numériques accessibles en ligne et à distance dans le but d'animer leur territoire en matière de création de connaissances et de développement de compétences en santé publique.

2015 reflète ainsi les usages multidimensionnels du numérique: l'administration et la gestion d'un dispositif de formation, l'animation d'un environnement d'apprentissage, l'évaluation des modalités pédagogiques, l'observation de l'expression des compétences.



3 | Une recherche internationale en santé publique

L'affirmation d'une politique stratégique en matière de recherche

Les Grands Principes

De façon générale, l'année 2015 se caractérise par le renforcement des actions entreprises par l'EHESP autour de ses cinq domaines prioritaires. Le travail d'affirmation d'une politique stratégique en 2015 permettra à l'EHESP de déployer dès 2016 un certain nombre d'actions structurantes pour l'institution. Cela se traduit concrètement par un travail de consolidation des UMR (Unités mixtes de recherche) et de l'EA (équipe d'accueil) déjà existantes, sur le plan des ressources humaines et financières, ainsi que la création d'une nouvelle équipe d'accueil.

Dans la droite ligne des objectifs annoncés dans le COP, la direction de la recherche, en lien avec la direction des études, a mis en place un nouveau processus d'identification des besoins en terme de recherche et de formation afin d'attribuer de façon plus efficiente les postes ouverts par le MENESR. Selon le même principe, des campagnes d'identification de potentiels porteurs de chaires, financées par la COMUE USPC, ont été initiées en 2015.

Enfin, le renforcement des travaux en interdisciplinarité se poursuit sur le plan de la recherche (programme ESSOR promotion de la santé et sécurité sanitaire) et des dispositifs de formation adossés à la recherche (séminaire interdisciplinaire du réseau doctoral en santé publique et module interprofessionnel de santé publique).

Inscription des activités au sein des deux COMUE

En tant que membre fondateur de la Communauté d'universités et d'établissement de l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC), l'EHESP a pris part aux groupes mis en place dans le cadre de la structuration des activités de recherche de la COMUE. Il s'agit d'une part d'établir et de piloter la stratégie de recherche au travers du groupe des Vices présidents recherche qui se réunit bimensuellement, et d'autre part, de participer à la mise en place des pôles et des instituts qui émergent au sein d'USPC, et en particulier en ce qui concerne le pôle « Sciences de la vie et de la santé », le pôle « Sciences sociales », et « l'Institut de Santé publique ».

Par ailleurs, les chercheurs de l'EHESP ont déposé 3 projets et demandes de financements auprès d'USPC. C'est ainsi qu'un contrat doctoral a été financé pour une durée de 3 ans et que le LERES a pu bénéficier d'un financement à hauteur de 313 200 € en se positionnant en tant que plateforme d'expologie pour USPC.

L'EHESP est également membre fondateur de la Communauté d'universités et d'établissement de l'Université Bretagne Loire (UBL), dont le projet a été finalisé au cours de l'année 2015, pour voir le jour dès le début 2016. Dans ce cadre, les acteurs de l'école ont été mobilisés pour participer à la structuration des

activités de recherche autour de départements de recherche et pour la reconfiguration des écoles doctorales. Les équipes de l'EHESP sont ainsi impliquées dans les départements « Santé », dont le Directeur de la recherche assure la fonction de Directeur adjoint, ainsi que les départements « Organisations, Sociétés, Territoires », « Environnement, Univers, Terre, Ecologie, Société » et « Numeric ».

Par ailleurs, l'EHESP participe au projet d'I-site de Rennes qui sera déposé au cours de l'année 2016, et pour lequel un axe transversal autour de la santé publique est porté notamment par l'EHESP et le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rennes. Ce projet sera l'occasion de démarrer en 2016 une démarche de rapprochement de l'EHESP avec le CHU, pour élaborer un programme d'actions conjointes de recherche, de formation et d'expertise, et à terme permettre une meilleure articulation entre les deux établissements.

Événements animations scientifiques

En interne, l'animation scientifique de la recherche s'est traduite par la poursuite des « séminaires du mardi », avec une trentaine de séminaires organisés en 2015 et une fréquentation moyenne de 40 personnes par séance. Dans ce cadre, il faut souligner la collaboration fructueuse avec la Chaire jeunesse qui anime un séminaire par mois devant un public toujours très fourni, et le renforcement de la collaboration avec les Presses de l'EHESP.

Par ailleurs, la première rencontre annuelle entre la direction de la recherche et les personnels de recherche a été organisée en novembre, et a permis, un an après l'arrivée du nouveau directeur de la recherche, d'échanger autour des grandes lignes de la politique de la recherche et des projets à venir.

L'EHESP a par ailleurs poursuivi et développé ses activités de communication de la recherche auprès du grand-public. Lors de la Fête de la science, elle a ainsi proposé un atelier à Rennes autour des déterminants de santé et des inégalités sociales de santé. L'animation, conçue par un groupe de doctorants et professeurs de l'EHESP et coordonnée par la Direction de la recherche, a remporté un vif succès, et devrait être valorisée en 2016 notamment avec une diffusion dans certaines formations dispensées à l'école, ainsi qu'une présentation lors d'un congrès international dédié à la promotion de la santé.

Enfin, l'EHESP a démarré un rapprochement avec l'Espace des sciences (centre de culture scientifique, technique et industrielle de la région Bretagne) et la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA), qui permettra en 2016 l'organisation conjointe de conférences grand public, faisant intervenir des chercheurs de l'EHESP dans le cadre de la programmation des « mardi de l'espace des sciences ».

Les équipes labellisées

L'EHESP est tutelle de trois unités mixtes de recherche et de deux équipes d'accueil dont une en création. 3 des 5 équipes seront évaluées par l'HCERES (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) dans le cadre du contrat 2017-2021.

Nouveauté : Recherche en Pharmaco-Epidémiologie et Recours aux soins (REPERES)

En 2015, un projet de création d'une équipe d'accueil associant l'Université de Rennes 1 et l'EHESP a été élaboré en vue d'une soumission à l'HCERES en mars 2016. Les instances de l'Université de Rennes 1 et de l'EHESP se sont prononcées favorablement quant au projet en fin d'année 2015. Suivant les conclusions de l'HCERES, la création de la future EA pourrait être effective dès janvier 2017.

REPERES est un projet d'équipe d'accueil intégrée de recherche, d'expertise et de formation. Ses objectifs sont :

- en recherche, de développer des études sur la sécurité des soins, des médicaments et des produits de santé ; D'analyser des parcours de soins, des variations spatiales et socio-économiques de l'offre et de l'accès aux soins ;
- en expertise, de travailler au développement de compétences de haut niveau dans le traitement et l'analyse des grandes bases de données en santé (SNIIR-AM et PMSI) ;
- de contribuer à la formation des futurs chercheurs en épidémiologie et en économie de la santé et des futurs acteurs du système de santé quant aux potentialités et aux limites des données massives en santé.

La finalité des recherches envisagées s'inscrit dans une perspective sociétale d'amélioration de la prise en charge par le système de santé.

REPERES intègre la plateforme de pharmacovigilance de l'ANSM (PEPS).

Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE UMR Cnrs 6051)

Le CRAPE a préparé en 2015 la visite de l'HCERES programmée en début d'année 2016. Il y propose un bilan et profile son activité pour les cinq prochaines années. Parmi les nouveautés du projet : une nouvelle identité pour l'unité qui s'appellera Arènes - Crape, en référence à une notion-clé des recherches que mènent ses membres sur les questions de délibération, d'arènes publiques mais aussi médiatiques qui jouent un rôle central dans la décision publique. Autre nouveauté, une 4^e équipe intitulée «Institutions et échelles d'action publique». Mais, le cœur du projet consistera à développer trois chantiers transversaux : sur les politiques des âges de la vie, sur le genre et sur l'environnement, le développement durable et l'écologie politique.

Equipe d'accueil Management des Organisations de Santé (MOS EA 7348)

Deux travaux de recherche ont eu un retentissement dans la sphère publique en 2015 : le développement jusqu'à la généralisation du nouveau mode de paiement hospitalier à la qualité

(Ifaq-Incitant Financière à l'Amélioration de la Qualité), et les recherches en support de l'introduction du paquet de cigarettes neutre dans la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Le paiement à la qualité hospitalière est un nouveau mode de paiement qui récompense les meilleurs établissements hospitaliers tant en termes d'excellence que d'efforts fournis entre deux campagnes. Les travaux de recherche menés par l'équipe MOS via le projet Compaqh ont accompagné le développement et l'évaluation de ce nouveau mode de paiement qui est désormais inscrit dans la Loi de finances de la sécurité sociale et généralisé en 2016.

Le paquet neutre, qui a été proposé dans le cadre du Programme National de Réduction du Tabagisme, est un emballage identique pour toutes les marques de tabac, exempt de stimuli marketing et sur lequel sont insérés des avertissements sanitaires visuels. Ce dispositif est préconisé par l'OMS et a été adopté par la France en novembre 2015 pour une mise en place en mai 2016. L'équipe de MOS a contribué à éclairer la décision publique sur ce thème à travers des recherches mises en place pour tester son impact et financées par l'INCa et la diffusion des résultats de ces recherches dans des publications colloques scientifiques et auprès du grand public (Tribune dans le Monde, etc.).

Institut de recherche sur la santé, l'environnement et le travail (IRSET UMR Inserm 1085)

Avec l'acquisition en juin 2015 de financements USPC d'une plateforme, dans le domaine santé environnement, facilitant l'étude de l'imprégnation des populations aux contaminants chimiques dangereux et/ou émergents, l'IRSET/LERES se positionne en tant qu'acteur incontournable dans le champ de la connaissance des expositions humaines aux contaminants de l'environnement : l'expologie. Cette connaissance est devenue un élément clef pour mener les études épidémiologiques idoines ou guider les politiques publiques en matière de réduction des expositions à risque. En bénéficiant à compter de 2016, des apports d'une chaire junior USPC en expologie venant compléter la plateforme Leres, l'IRSET est en passe de se doter de méthodes d'évaluation des expositions humaines aux facteurs chimiques de l'environnement pour la recherche fondamentale et/ou épidémiologique sur l'environnement, la reproduction et le développement. Les recherches en sciences de l'exposome de l'IRSET s'insèrent dans un réseau européen qui vient d'être lancé, intitulé European Human BioMonitoring Initiative (EHBMI).

Les équipes travaillant au développement de ce champ émergent exerceront au sein du tout nouveau bâtiment IRSET dès le premier trimestre de l'année 2016.

L'EHESP poursuit par ailleurs son engagement contractuel au sein de l'Unité émergence des pathologies virales (UMR 190 EPV).

Les chaires

L'EHESP compte au total 13 chaires, qui participent à l'activité d'enseignement et de recherche de l'EHESP. Quelques faits marquants pour certaines d'entre-elles.

Création d'une chaire de recherche en prévention des cancers

L'INCA, l'IRESP et l'EHESP ont créé en 2015 une chaire dédiée à la recherche en prévention des cancers.

Officiellement inaugurée le 5 janvier 2016, elle a pour objectifs de : Développer un programme de recherche axé sur la méthodologie de la recherche interventionnelle et en transfert des connaissances ; Renforcer les interactions entre recherche, décision et pratique ; Développer l'enseignement à destination des étudiants, professionnels acteurs de terrain et décideurs.

Des actions ont déjà été conduites en recherche et en formation. Pour en citer quelques-unes :

En lien avec la Société Française de Santé Publique (SFSP), lors de son congrès en novembre 2015, autour de la question des « déterminants sociaux de santé : des connaissances à l'action » ou dans le cadre du colloque ville santé en abordant le sujet de « la santé dans la ville de demain ».

Une thèse se déroule actuellement dans le cadre de la chaire avec pour sujet « la fabrique des comportements : analyse du processus de normativité en santé publique ».

Enfin, les formations dispensées ont pour thèmes le plaidoyer efficace en promotion de la santé, les soins de santé primaires ou l'utilisation des données probantes dans la pratique en santé publique.

Zoom sur Chaire Management des Technologies de Santé

la Chaire MTS a été créée pour soutenir une réflexion autour de l'impact des technologies sur les organisations de santé. Au-delà de l'acquisition des nouvelles technologies, de leur évaluation et de leur juste insertion, ce qui est un travail perfectible mais qui est déjà réalisé par différents professionnels, dont les ingénieurs des hôpitaux, on sait que la technologie a un impact très fort sur toutes les organisations et a toujours donné un avantage stratégique à ceux qui la maîtrisaient.

Aujourd'hui, devant la rapidité des cycles des innovations, la forte automatisation, l'industrialisation et la robotisation des activités humaines dans le secteur tertiaire et en particulier dans le domaine de la santé, de nombreuses questions se posent de manière aiguë aux établissements de santé, aux agences régionales ou aux instances nationales de régulation : conception et restructuration des plateaux médico-techniques, répartition de l'offre de soins, organisation des GHT, évolution de l'emploi et des formations, ...

Considérant les progrès et les économies d'échelle réalisés, l'accélération des prises en charge médicales, mais constatant aussi la persistance, voire l'augmentation des déserts médicaux, la croissance des pathologies chroniques et des poly-pathologies, les besoins de médecine de proximité et de cohésion avec le médico-social, il était nécessaire que l'EHESP se dote d'outils de recherche et d'enseignement dans ce domaine stratégique des technologies et soit présente et capable de donner un certain nombre de caps de réflexion.

La réflexion de la Chaire s'inscrit dans plusieurs directions :

- Connaissance et compréhension de la logique des flux de patients et de l'utilisation des ressources médico-techniques sur les territoires, en développant des techniques de cartographies et d'analyse de gros volumes de données complexes.

- Étude de la polarité entre les tendances à la « concentration des ressources matérielles et humaines » d'une part et celle de « besoins médicaux et médico-sociaux de proximité » de la population vieillissante, d'autre part : il s'agit de comprendre et optimiser les processus dans les plateaux médico-techniques haut de gamme et de concevoir des petits établissements de proximité (« Smart Hôpitaux »).

- Optimiser les ressources et les offres de soins au niveau des blocs opératoires et des services d'imagerie.

Ces activités se déclinent de plusieurs manières, dans le domaine de la recherche, de l'enseignement et elles ont permis de conclure différents contrats et partenariats.

Formation E. Santé

La Chaire MTS a travaillé avec l'association CATEL pour mettre au point une nouvelle formation continue sur l'E. Santé. Celle-ci a été ouverte pendant 2 jours les 14 et 15 octobre 2015 en téléconférence sur plusieurs sites et a rassemblé une trentaine d'étudiants. Sur un tel sujet à caractère fortement innovant et avec une concurrence pédagogique élevée, le résultat a été jugé conjointement très positif et l'expérience sera renouvelée 2 fois en 2016.

Enfin, trois thèses de doctorat sont actuellement en cours au sein de la Chaire MTS.

Actualités en bref :

Chaire Management des établissements de santé

coordination de la rédaction d'un ouvrage collectif : « A la découverte des innovations managériales hospitalières. Ce que nous enseignent les acteurs de terrain » (parution 1er trim. 2016)

Chaire promotion de la santé

la Chaire pilote la rédaction d'un manuel pédagogique dont la publication aux Presses de l'EHESP est prévue en 2016. Le projet fédère plus d'une trentaine d'auteurs francophones internationaux (France, Canada, Belgique, Suisse, Sénégal, Bénin...).

Chaire sur la jeunesse

En 2015, la chaire s'est vue attribuer deux projets de recherche importants : le projet Horizon 2020 Partispace et le projet Investissement d'Avenir Jeunes en TTrans

Chaire Handicap psychique et décision pour autrui

En septembre 2015, la chaire a fait paraître une contribution sur le site ethnographiques.org « Un photographe dans un collectif de recherche. La question de la décision dans la prise en charge des personnes suivies en psychiatrie ».

Les thèmes de recherche : quelques exemples

Analyse des politiques sociales et de santé

Programme d'Investissement d'Avenir (PIA)

L'EHESP a obtenu en 2015 la coordination d'une recherche-action financée par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de l'Etat Français, porté par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) visant à promouvoir « des projets innovants en faveur de la jeunesse dans les territoires ». L'investissement de tous (Chaire jeunesse, futurs membres de l'équipe projet, bureau d'aide aux contrats) a permis de répondre dans les temps à cet appel à projet et de devenir le 1^{er} lauréat.

La recherche-action intitulée « **Jeunes en TTTrans : Transversalité, Transition, Transformation** » vise le développement de politiques de jeunesse locales intégrées dans trois territoires bretons (l'agglomération de Morlaix, la communauté de commune de Moyenne Vilaine et Semnon et les quartiers de Kerveganec et Bois du Château à Lorient). Ce projet va s'appuyer sur l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs (y compris les jeunes) s'adressant à la jeunesse afin de leur proposer d'agir à partir d'éléments de diagnostic et de valeurs d'intervention communs pour mettre en œuvre des politiques locales de jeunesse intégrées (c'est-à-dire à la fois intersectorielles et en intercession territoriale). Ceci comprend des objectifs cohérents et convergents d'accompagnement des jeunes dans leurs transitions vers l'âge adulte. Des principes d'action transversaux seront mobilisés : les jeunes seront étroitement associés et invités à participer à toutes les étapes du projet ; il entend mettre l'accent sur l'innovation et la simplification des actions et procédures ; il fait l'objet d'une évaluation chemin faisant et participative ; enfin, il vise à lutter contre le non-recours aux droits et aux dispositifs.

Dans une perspective de recherche appliquée, impliquée et académique, il entend produire des connaissances, un changement dans l'action publique et dans les pratiques des acteurs. C'est pour atteindre ces objectifs qu'a été choisie la logique de recherche-action. Le budget pour ce projet s'élève à 3,5 millions d'euros dont 1,7 millions financés par l'ANRU. Karinne Guilloux, dirige la recherche-action et Patricia Loncle en est la responsable scientifique.

Organisation et management des services de santé

Les soins de premier recours

La recherche se structure sur trois axes :

- la constitution des équipes de soins primaires (en maisons, pôles et centres de santé) et la coopération (travail collectif et pluriprofessionnel) en partenariat avec le département de médecine générale de l'université Rennes 1 font l'objet d'une recherche en lien avec le projet de formation des coordonnateurs de maisons de santé pilotée par l'EHESP avec la HAS (Haute autorité de santé), la FFMPs (Fédération française des maisons et pôles de santé) et 6 ARS (agence régionale de santé)

- La transformation des activités et de l'identité professionnelle des médecins généralistes, avec un focus sur le développement de la filière universitaire (Projet CIHR avec McGill University). La situation française a été présentée au North American Primary Care Research Group 2015

L'accès aux soins dans les territoires défavorisés dans le cadre d'un projet franco-allemand (ANR DFG) sur la comparaison des politiques de régulation des soins (Partenariat avec l'UVSQ, l'U Bielefeld, l'U Hagen).

Environnement et santé

Equit'area – une étude pilote sur la contribution des expositions environnementales aux inégalités sociales de santé en agglomérations françaises

L'environnement et la santé ainsi que les inégalités de santé sont deux axes majeurs du COP de l'EHESP. Un programme de recherche porté par des enseignants-chercheurs de l'Ecole au sein de l'UMR 1085-IRSET est à la jonction de ces deux thématiques prioritaires. Ainsi, ont été publiés en 2015 dans une grande revue internationale les résultats d'une étude conduite sur 79107 décès survenus entre 2004 et 2009 chez les habitants de la ville de Paris âgés de plus de 35 ans, visant à explorer le rôle conjoint des variations de la qualité de l'air et du profil socio-économique du quartier de résidence sur le risque de décéder à l'occasion d'épisodes de pollution. Cette étude, qui a eu un fort écho dans les médias nationaux et régionaux, montre pour la première fois le caractère fragilisant d'une exposition chronique à la pollution atmosphérique, singulièrement sur des personnes résidant dans des quartiers socialement défavorisés.

Ecos-Tox - Construction de valeurs toxicologiques de référence pour des expositions multiples

Un autre programme de recherche porté par des enseignants-chercheurs du DSET au sein de l'UMR 1085-IRSET concerne le développement d'indicateurs adaptés à l'évaluation des risques liés à l'exposition aux mélanges de substances chimiques, très variées dans notre environnement. Les originalités de ce projet ont été, d'une part de s'intéresser à des mélanges de composés réellement présents dans nos environnements, et d'autre part de développer une approche de regroupement des composés en fonction de leurs mécanismes d'action. Cela a conduit, en 2015, à la publication dans une revue internationale d'indicateurs basés sur la toxicologie pour 6 composés organiques semi-volatils toxiques pour la reproduction de famille chimiques différentes présents dans les logements de France métropolitaine (phtalates, pyréthrinoides, HAP), permettant ainsi un classement basé sur leur toxicité relative.

ORACLE : objectiver le risque lié à l'apparition de cyanobactéries et toxines dans les ressources en eau

De nombreux pays ont mis en place des protocoles de suivi des cyanotoxines basées sur les recommandations de l'OMS. Celles-ci prônent la recherche de microcystines (MCs) en fonction de la densité cellulaire en cyanobactéries et fixent des seuils d'interdiction des usages (distribution, récréatifs).

L'un des objectifs du projet Oracle vise à évaluer en Bretagne, la validité des seuils d'alerte actuels en usage dans les plans d'eau récréatifs.

Pour cela, les données recueillies comprenaient : 1) les séries chronologiques de suivi du contrôle sanitaire des baignades en Bretagne de 2004 à 2011, sur un total de 28 sites, 2) des analyses réalisées dans le cadre du projet en 2013 et 2014 sur 32 sites.

Le programme ORACLE a permis de montrer que :

- les concentrations en MCs augmentent avec les densités cellulaires de cyanobactéries, mais les concentrations observées pour de faibles densités peuvent également atteindre ou dépasser les seuils actuels d'interdiction de baignade ;
- en revanche, les fréquences de détection de MCs sont inversement corrélées aux densités cellulaires et sont maximales au-dessous de la valeur seuil de l'OMS (niveau 3), signifiant que le protocole actuel de surveillance n'est pas adapté à la situation (en Bretagne et Mayenne tout au moins) puisqu'il conduit à rechercher les MCs dans les situations les moins favorables à leur détection ;
- les fréquences de détection et les concentrations en MCs augmentant parallèlement en fonction du biovolume, une surveillance basée sur des niveaux de biovolume cellulaire pourrait mieux rendre compte du risque d'exposition aux MCs.

L'adaptation des protocoles de surveillance actuellement en œuvre, basée sur de nouveaux seuils reposant sur le calcul de la biomasse, pourrait se faire sans modification des techniques de prélèvement et d'analyse et sans modification des fréquences de suivi, à coût sensiblement identique.

ECOS-POUSS/ECOS-PM : Contamination des logements français en substances perturbatrices endocriniennes

L'utilisation au cours des dernières décennies, de nouveaux matériaux et produits de consommation a conduit à introduire de nombreuses molécules chimiques dans les bâtiments, notamment des composés organiques semi-volatils (COSV). Compte tenu de leurs propriétés physico-chimiques, ces substances sont émises dans les environnements intérieurs et se retrouvent ainsi dans l'air et les poussières. Cette contamination est peu documentée en France alors que des effets sur la santé sont suspectés, dont des effets perturbateurs endocriniens et/ou toxiques pour le développement de l'enfant.

L'objectif d'ECOS-POUSS et d'ECOS-PM était de documenter la contamination par des COSV, des poussières déposées au sol et des particules de l'air des logements français. Des échantillons de poussières et d'air ont donc été collectés via le projet Plomb Habitat et via l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, au cours de deux campagnes de mesure portant sur des échantillons représentatifs du parc de logements français.

Ces deux programmes ont permis de montrer :

- une évaluation de l'impact qui montre la variabilité des résultats en fonction de caractéristiques de l'activité
- la présence ubiquitaire des COSV dans les poussières et dans l'air des logements : au moins 50% des COSV recherchés étaient présents dans plus d'un logement sur deux ; les phtalates et les hydrocarbures aromatiques polycycliques étant détectés dans quasiment tous les logements ;
- une forte hétérogénéité des concentrations selon les substances, et une similitude des résultats avec ceux observées dans d'autres pays, à l'exception de la perméthrine, du diisobutyl phthalate et du bisphénol-A dont les concentrations dans les poussières au sol apparaissaient comme étant plus élevées en France.

Toutes ces données seront utilisées pour caractériser les expositions et les risques sanitaires associés aux COSV, en tenant compte de leurs mélanges, dans le cadre du projet ECOS-Habitat « Expositions cumulées aux composés organiques semi-volatils dans l'habitat », piloté par l'Irset.

Sécurité sanitaire

EXposition au PLomb et au manganèse et Risques pour l'Enfant : effet sur le développement neurocognitif et physique de l'enfant à six ans au Bénin. (Projet EXPLORE). Financement par la Fondation de France

De nombreuses études ont montré l'impact du plomb (Pb) sur le développement cognitif et le comportement de l'enfant, mais les conséquences du plomb sur le développement physique de l'enfant sont moins connues. Le plomb pourrait aussi avoir d'autres effets sur la santé de l'enfant comme un moindre risque d'accès palustre. Des études récentes ont montré un effet négatif du Manganèse (Mn) sur le développement neurocognitif de l'enfant, mais ces études ont peu étudié l'impact d'une exposition précoce chez le nourrisson sur le développement ultérieur de l'enfant à un âge scolaire. En outre, les enfants exposés au Mn pourraient être plus sensibles à l'effet neurotoxique du Pb. Enfin, l'exposition des enfants au Pb et au Mn, ainsi que les sources d'exposition, a été peu étudiée en Afrique sub-Saharienne (ASS).

L'objectif principal de ce projet est d'étudier l'impact de l'exposition au plomb et au manganèse de l'enfant à un et six ans sur le développement neurocognitif et physique (croissance) au Bénin. Les objectifs secondaires sont d'étudier les niveaux et sources de Pb et de Mn chez l'enfant à six ans, ainsi que les modes de contamination, d'étudier l'association entre carence en fer et Mn à six ans et enfin d'étudier l'association entre plombémie et paludisme à six ans. Environ 650 enfants suivis depuis la naissance dans le cadre d'une cohorte prospective mère-enfant vont être évalués au Bénin.

Ce projet fait suite au travail engagé par une équipe interdépartementale (DSET, LERES, METIS), à l'obtention d'un prix du réseau doctoral sur le lien entre plombémie et paludisme et au projet ESSOR financé fin 2015 sur le manganèse au Bénin. Ce projet inclut une équipe pluridisciplinaire USPC (épidémiologistes périnataux et pédiatriques spécialisés sur le neurodéveloppement de l'enfant, la croissance de l'enfant, le paludisme, l'environnement, chimiste, expologue, consultant psychologue). C'est aussi un projet international en collaboration avec l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, l'Université Laval au Canada et Michigan State University.

Promotion de la santé et prévention

Recherche et Intervention, Collaboration entre chercheurs et acteurs de politiques (RICAP)

Ce projet de recherche porte sur les enjeux du partage et de l'application des connaissances en santé publique entre les chercheurs et les acteurs des politiques au niveau local et régional en France.

Conduit par une équipe de recherche de l'EHESP basée à Rennes, dont les membres sont rattachés au département des sciences humaines et sociales et au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE – UMR 6051), RICAP est mené en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Montréal. Il est financé par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) pour une durée de 3 ans.

Plusieurs documents ont déjà été produits dans le cadre de ce projet. Ils sont publiés sur le site de l'EHESP. Des informations sur le projet sont aussi partagées sur Twitter.

Par ailleurs, un projet de thèse est en cours. Intitulé « Explorer les relations entre la recherche interventionnelle en santé publique et l'application intégrée des connaissances : une étude rétrospective de cas multiples avec l'approche réaliste », son objectif est de comprendre et d'expliquer comment, au niveau local, des recherches interventionnelles visant à réduire les inégalités de santé produisent les connaissances et favorisent leur utilisation dans l'action publique locale.

Observatoire Français de la Pression Artérielle

L'hypertension artérielle (HTA) est un facteur de risque prépondérant pour un ensemble de pathologies vasculaires, dont l'AVC, les coronaropathies, l'insuffisance rénale. Sur la base d'une prévalence estimée à 31%, plus de 13 millions d'adultes en France sont considérés comme hypertendus et susceptibles de recevoir un traitement antihypertenseur. Jusqu'à dernièrement, peu d'informations épidémiologiques ont été disponibles en France sur ce sujet. L'ambition du projet « Observatoire Français de la Pression Artérielle » OFPA est de combler ce déficit en étudiant l'épidémiologie de l'HTA, celle de ses déterminants, et les modalités de sa prise en charge par le système de soins. OFPA s'appuiera sur la cohorte CONSTANCES qui vise le recrutement de 200 000 volontaires adultes. CONSTANCES compile un éventail large de données associant des informations cliniques, des données déclaratives, et l'appariement aux bases de données médico-administratives (SNIIR-AM, PMSI). Le projet OFPA est coordonné par une équipe de l'EHESP. Il a obtenu en janvier 2015 l'approbation du conseil scientifique de la cohorte CONSTANCES et fait l'objet d'un premier financement de la part de la Fondation de recherche sur l'hypertension artérielle (35 K€ 2015). Le recrutement d'un doctorant est envisagé en 2016.

Projets de recherche

Le Bureau des contrats de recherche a accompagné les chercheurs pour le dépôt de 85 projets de recherche, et a obtenu en 2015 47 projets de recherche et d'expertise (intégrant les analyses réalisées par le LERES) pour un financement revenant à l'EHESP de 5.095 millions d'euros, soit un ratio de plus de 1 projet obtenu pour 2 déposés. Ce ratio illustre la forte capacité des enseignants-chercheurs de l'EHESP à attirer des ressources propres dans le domaine de la recherche, environnement extrêmement concurrentiel.

Il est à noter parmi ces projets obtenus un projet financé par la DG Emploi de la Commission Européenne, et un projet financé par l'ANRU de 2.8 millions d'euros.

Publications

En 2015, on compte au total 140 ACL (Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par l'AERES ou dans les bases de données internationales) et 30 ouvrages ou chapitres d'ouvrages scientifiques publiés par les enseignants-chercheurs de l'EHESP.

Habilitation à diriger les recherches

En 2015, l'EHESP a poursuivi l'accompagnement de ses professeurs pour l'obtention de leur Habilitation à diriger les recherches (HDR), et deux HDR ont été soutenues, amenant le nombre d'HDR à 29 (dont 10 professeurs associés ou honoraires).

Les programmes transversaux

Pour faire émerger une véritable dynamique autour des thématiques de promotion de la santé et sécurité sanitaire, l'EHESP a retenu en 2014 deux projets visant à fédérer ses forces sur ces thématiques transversales majeures, à travers un programme « d'émergence et de soutien à des structures ouvertes de recherche » (ESSOR). 2015 a vu se poursuivre ce programme initié en 2014.

Promotion de la santé

Plusieurs séminaires de recherche ont été organisés dont un au cours duquel sont intervenus des acteurs nationaux et internationaux de la recherche et de l'intervention en promotion de la santé (Université de Montréal, de Toulouse, de Nancy, de Poitiers, de Tours, Inpes, UIHPE, FNES, SFSP...). Les objectifs visés consistaient à créer et renforcer des partenariats, à poursuivre la réflexion sur la construction de la recherche en promotion de la santé et à y définir le rôle et le positionnement de l'EHESP.

Le développement de la recherche se poursuit, une équipe d'enseignants-chercheurs de l'EHESP a répondu à un appel à projet INCa-IReSP pour la recherche en promotion de la santé et des séminaires sont régulièrement organisés permettant aux enseignants-chercheurs de présenter leurs travaux.

Sécurité sanitaire

Initialement dénommé « Sécurité Sanitaire associée aux Soins », le programme s'est élargi à l'ensemble des champs de la sécurité sanitaire afin de réunir toutes les composantes de l'EHESP. Ainsi, il entend favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs opérationnels de la santé publique, mais aussi enrichir la recherche en sécurité sanitaire en allant puiser dans les expériences et les modèles extérieurs. Le bilan du programme pour l'année 2015 a été présenté lors d'un séminaire réunissant des représentants de la DGS, de l'ANSM, de l'ANSES et des agences régionales de santé. Dix projets, cofinancés par « Essor Sécurité Sanitaire », ont été présentés comme autant d'exemples du dynamisme, de l'expertise et de la capacité en recherche et en formation en sécurité sanitaire de l'EHESP. Ces projets impliquent plus d'une vingtaine de personnels de l'école présents au sein de tous les départements. Ils continueront à être développés et soutenus au cours de l'année 2016.



4 | L'expertise de l'EHESP : quelques illustrations

Evaluation d'impact sur la santé (EIS)

Les départements SHS, DSET et METIS mènent depuis 2010, des activités de formation, d'expertise et de recherche sur l'évaluation d'impact sur la santé (EIS). Des travaux sont actuellement en cours avec des villes et/ou métropoles urbaines en collaboration avec les agences régionales de santé, s'inscrivant pleinement dans les orientations définies par l'EHESP. En effet, l'EIS, d'une part, questionne les stratégies des politiques publiques, les interactions entre environnement et santé et la prise en compte de l'équité et, d'autre part, requiert la recherche d'interfaces et la mise en œuvre de l'interdisciplinarité. A ce titre, l'expertise dans ce domaine répond à l'une des deux orientations majeures et rejoint trois des cinq thématiques retenues dans le COP.

Depuis un an, l'équipe SHS/DSET accompagne la ville de Lille et la métropole urbaine dans la réalisation d'une EIS sur le projet d'aménagement urbain d'une friche accolée au centre-ville. Le projet prévoit la création d'un nouveau quartier permettant l'accueil de nouveaux habitants et le développement d'une activité économique. Il a également vocation à assurer une continuité entre des quartiers plus périphériques et le centre. L'EIS s'intéresse aux effets potentiels de ce projet sur la qualité de vie et la santé des habitants. Le travail de recueil et d'analyse des données a été confié à l'observatoire régional de la santé. L'EHESP a été choisie pour apporter un soutien et un accompagnement méthodologique à la démarche (conception de la méthode, aide à la construction des outils, validation de l'estimation des impacts et des recommandations, prise en compte de l'équité etc.). L'équipe de l'EHESP, de par sa compétence en Urbanisme et Santé, analyse les points de rencontre entre EIS et planification urbaine en vue d'articuler les calendriers et de manière à améliorer l'efficacité de la démarche. Le travail sera poursuivi jusqu'à la fin 2016.

Cet axe transversal d'expertise dans les domaines de l'urbanisme favorable à la santé et l'Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS), développé à l'EHESP, grâce au soutien de la DGS et la collaboration avec de nombreux partenaires de la santé publique, de l'urbanisme et de l'environnement, a permis aux équipes de piloter un groupe de travail multidisciplinaire aboutissant fin 2014 à un guide « Agir pour un urbanisme favorable à la santé ». Plus qu'un guide strictement méthodologique à destination des ARS et autres acteurs impliqués dans la décision urbaine, il constitue un document de référence qui partage les résultats d'une large réflexion sur les enjeux de santé publique dans le champ de l'urbanisme et identifie des pistes concrètes pour agir pour un urbanisme favorable à la santé. Le développement de cet axe d'expertise se poursuit à travers de nombreuses collaborations à l'échelle locale, nationale et internationale et de plus en plus étroites avec les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires.

Elaboration de normes relatives au développement et à l'évaluation des performances de nouvelles méthodes d'analyse en chimie analytique

La validation d'une méthode d'analyse est un long processus reposant sur plusieurs étapes dont les plus importantes sont : 1) le développement analytique, 2) l'évaluation des performances et 3) l'estimation des incertitudes de mesure. Deux de ces étapes sont déjà étroitement encadrées par des normes dont la norme NF T90-210 qui constitue un protocole adapté pour la caractérisation initiale des performances d'une méthode, ou la norme NF ISO 11352 qui décrit un protocole pour estimer les incertitudes de mesure. Mais à ce jour, aucune norme n'existe concernant l'étape de développement analytique.

C'est dans ce contexte que l'Association française de normalisation (AFNOR) a lancé un projet de norme XP T90-214 qui vise à préciser les points critiques à prendre en compte lors du développement d'une méthode d'analyse quantitative, dans le cas pratique de l'analyse d'un large panel de composés organiques par chromatographie couplée à la spectrométrie de masse dans le domaine de l'analyse physico-chimique de l'eau. Du fait de leur expertise dans ce domaine, plusieurs cadres du LERES ont été sollicités en juillet 2014 pour participer à l'élaboration de cette norme dans le cadre d'un groupe de travail rattaché à la commission T91 M de l'AFNOR. Le projet de norme a été finalisé par le groupe de travail fin 2015 et la commission a acté le lancement du processus de publication en janvier 2016.

Développement et mise en œuvre des méthodes de mesures de contaminants dans des matrices environnementales et de biomarqueurs d'expositions dans des matrices biologiques

Le LERES est accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC). Sa connaissance et sa maîtrise approfondie des concepts, référentiels et outils Qualité et le développement de son activité sur les matrices biologiques, ont permis au LERES d'élaborer début 2015 un contrat de partenariat avec l'Etablissement Français du Sang (EFS). Cette collaboration porte notamment sur la réalisation d'audits internes du système de management de la qualité. C'est à ce titre qu'un audit interne a été réalisé par le LERES en novembre 2015 au sein de l'EFS, dans le cadre de la préparation de l'audit COFRAC de leur laboratoire de métrologie.

Opération de jumelage entre la Tunisie, la France et les Pays-Bas

L'EHESP est, pour 2 ans, impliquée dans l'opération de Jumelage entre la Tunisie, la France et les Pays-Bas en appui au développement de la politique tunisienne de sécurité sanitaire des milieux de vie, des produits de consommation et des médicaments, dans le cadre d'un programme international financé par l'Union Européenne. Une enseignante du DSET&GS assure sur place la coordination de cette opération qui engage le ministère en charge de la santé en France et son équivalent tunisien, ainsi que plusieurs établissements publics contribuant à la sécurité sanitaire, dont l'Anses, l'InVS, l'Institut de santé publique RIVM néerlandais et l'agence nationale tunisienne de contrôle sanitaire et environnemental des produits (Ancsep)

Production d'un rapport sur la protection des personnes vulnérables

Le 4 mars 2015, un rapport issu de la sous-commission « Droit et éthique de la protection des personnes », a été présenté et remis au Ministère de la Santé et des affaires sociales, à M^{me} Rossignol, secrétaire d'Etat à l'enfance, à la famille, aux personnes âgées et à l'autonomie, et à M^{me} Neuville, secrétaire d'Etat déléguée aux personnes handicapées.

En participant à cette sous-commission (septembre 2013 à septembre 2014) et en coproduisant ce rapport, le département Sciences humaines et sociales de l'EHESP s'inscrit dans la poursuite de la réflexion et de l'expertise sur les questions tenant à l'éthique et à la protection des personnes vulnérables inscrites dans le COP. A partir d'une concertation pluridisciplinaire étroite avec de nombreux professionnels de terrain, ce rapport conceptualise et émet des propositions concrètes visant à améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées et handicapées confrontées à une perte d'autonomie, notamment sous l'angle des capacités décisionnelles.

Le rapport comporte :

- 22 propositions pour une dynamique nouvelle de l'action publique à initier pour sortir de la fragmentation des interventions
- 12 propositions pour une effectivité des droits des personnes en situation de particulière vulnérabilité
- 15 propositions d'évolution du dispositif de protection juridique

Ces propositions ont nourri la dernière loi d'adaptation de la Société au vieillissement votée le 28 décembre 2015.

« Comment mieux équiper la prise de décision en santé au travail ? Enjeux autour de la production de connaissances scientifiques et d'expertises »

Ce séminaire a été financé par le DIM GESTES (<http://gestes.net/>) et l'appel à projets Riscom du CNRS. Un colloque de clôture est prévu en décembre 2016.

Au cours des dernières décennies, les enjeux de santé au travail ont été de plus en plus régulièrement appréhendés dans des termes scientifiques et techniques. Aujourd'hui, il ne suffit plus de dénoncer fortement une atteinte à la santé en milieu professionnel par une grève suivie ou de rendre visible un risque en ayant recours au droit de retrait, il devient de plus en plus nécessaire d'apporter la preuve scientifique du danger ou du risque. En outre, produire des connaissances s'appuyant pour partie sur les expertises de terrain est souvent perçu comme une forme de militantisme de la part des scientifiques engagés dans ces démarches de co-construction de savoirs. Cette tension entre la validation scientifique des dénonciations des atteintes à la santé, confiée à des agences étatiques indépendantes se situant dans une certaine distance au terrain, et les mobilisations de travailleurs sur ces thèmes était au cœur de deux séminaires organisés en 2014 et 2015. Il a rassemblé des scientifiques impliqués dans des activités d'expertise, des chercheurs en sciences humaines et sociales et des syndicalistes. Chaque séance était organisée autour de la confrontation des sciences biomédicales, des sciences humaines et sociales et des expertises de terrain, permettant le dialogue de conceptions institutionnelles, académiques et militantes de la production de connaissances utiles à l'action en santé au travail. Afin de favoriser la diffusion et la circulation des pistes de réflexion dégagées, chaque séance a fait l'objet d'une synthèse et a été mise en ligne¹, avec les présentations et autres ressources communiquées par les intervenants. Le blog va continuer à être alimenté par un collectif d'« experts » de différents horizons constitué à l'occasion du séminaire. A l'issue de cette série de huit séances thématiques, un colloque international est en cours de préparation qui rassemblera, à l'horizon de décembre 2016, des acteurs clés de ce domaine autour de la question « Mieux équiper la décision en santé au travail : de quelle(s) science(s) a-t-on besoin ? ».

1) <http://altexpert.hypotheses.org/>



5 | Des acteurs, des ressources

La gouvernance, les instances

Le **conseil d'administration** comprend 33 membres répartis de la façon suivante :

- 19 membres nommés conjointement par les ministres de tutelle : représentants de l'Etat, des organisations syndicales les plus représentatives d'employeurs et de salariés, des établissements publics de santé, des associations d'anciens élèves, personnalités qualifiées dans les domaines d'activité de l'école,
- 14 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, des autres personnels d'enseignement et de recherche, des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, des élèves fonctionnaires, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat et représentant des autres étudiants.

Il s'est réuni à 6 reprises au cours de cette année 2015, avec des séances très largement consacrées aux aspects budgétaires et financiers avec une séance extraordinaire afin d'adopter le budget initial 2015 (26/02) et le 1er débat d'orientations budgétaires (09/09).

Les travaux sur le modèle économique de l'école ont également été largement évoqués, avec notamment, en point d'orgue, un séminaire du CA conclusif le 08/12.

Lors des diverses séances, des dossiers particulièrement importants ont été présentés et approuvés : le plan pluriannuel d'efficacité et d'amélioration de la performance (25/03) et ses premières mesures tout au long du 2nd semestre 2015 ; les statuts de la Comue Université Bretagne Loire (25/03) ; la présentation du protocole de gestion des personnels d'enseignement et de recherche (09/09) ; le regroupement des sites parisiens de l'Ecole au sein du bâtiment MSH Paris-Nord à la Plaine Saint-Denis (09/09) ; la refonte des formations des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (28/10) et des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (16/12).

Le **conseil scientifique** comprend 20 membres répartis de la façon suivante :

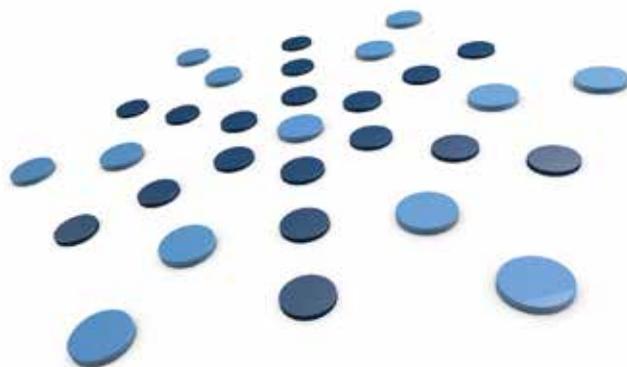
- 8 personnalités qualifiées extérieures à l'école désignées par les ministres de tutelle et par le conseil d'administration,
- 12 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, des autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, des autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, des personnels ingénieurs et techniques de recherche, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat.

Le **conseil des formations** comprend 33 membres répartis ainsi :

- 22 membres nommés : représentants de l'Etat nommés conjointement par les ministres de tutelle, personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école nommés conjointement par les ministres de tutelle, représentants des organisations syndicales les plus représentatives des corps de fonctionnaires formés à l'école nommés conjointement par les ministres de tutelle, représentants désignés par la fédération hospitalière de France,
- 11 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, représentants des autres enseignants-chercheurs, des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, des élèves fonctionnaires, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat et des autres étudiants.

Ces deux instances consultatives se sont réunies au cours de 4 (CF) et 5 séances (CS), avec un séminaire commun au début du mois d'octobre notamment pour un examen des dossiers d'auto-évaluation de la mention du master rennais de santé publique et des 2 unités mixtes de recherche CRAPE et IRSET, dont l'EHESP est co-tutelle, dans le cadre de la procédure d'évaluation par l'HCERES.

Par ailleurs, le **comité technique**, composé de 8 représentants du personnel et de 2 représentants de l'administration, est réuni et consulté sur un grand nombre de dossiers avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration. Le **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** s'est également réuni à 7 reprises au cours de l'année 2015.

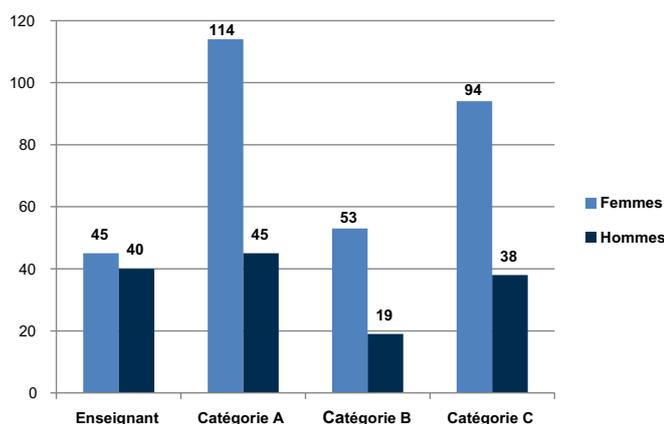


Les ressources humaines

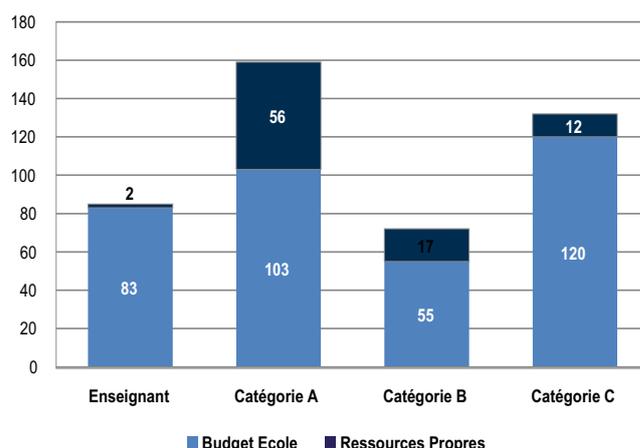
Effectifs rémunérés

- En moyenne en 2015, l'EHESP a employé 425 personnes, dont 81 enseignants et 62 personnes sur des contrats de recherche financés sur ressources propres, auxquels s'ajoutent :
 - 432 élèves fonctionnaires rémunérés
 - 15 équivalents temps plein doctorants
 - 1772 intervenants extérieurs ont assuré des enseignements ou participé à des jurys
 - 88 stagiaires pris en charge par l'Ecole

Répartition des effectifs au 31/12/2015 par catégorie et par sexe



Répartition des effectifs au 31/12/2015 par catégorie et source de financement



La direction des ressources humaines a développé en 2015 plusieurs projets :

- Mise en œuvre du contrôle de gestion social (tableaux de bords ressources humaines, suivi masse salariale...)
- Fiabilisation du suivi administratif et de la paie des vacataires
- Développement des recrutements sur des contrats alternatifs (contrats aidés, apprentissage, ..)
- Lancement de la démarche projet sur le télétravail
- Poursuite de la démarche sur la prévention des risques psychosociaux : élaboration du plan d'action

Bilan de la formation

270 000 € de budget - 1 913 jours de formation

Points forts et orientations des actions de formation pour l'année 2015 :

- **Adaptation à l'emploi, développement des compétences des agents dans leur quotidien et évolution des emplois dans le projet de l'EHESP (59%)** : accompagnement au changement (avec notamment un important volet manage-

ment auprès de cadres), déploiement de formations par des formateurs internes. Ce domaine d'action comprend les formations spécifiques à déployer suite à une récente prise de poste, aux évolutions réglementaires, aux évolutions technologiques.

- **Développement des compétences des salariés et participation à l'évolution de leur qualification (39%)**, pratiques professionnelles, efficacité personnelle, accompagnement mobilité, préparation aux concours ou encore la formation diplômante.

Recrutement

17 recrutements ont été réalisés sur l'année 2015.

L'hôtellerie et restauration

L'année 2015 a été marquée notamment par la cessation d'activité, courant juillet, de l'une de nos 3 résidences, la résidence Le Gorgeu, qui ne répondait plus à des standards minima en terme d'accueil de nos publics.

Les résidences et le restaurant, destinés aux élèves, stagiaires, conférenciers et au personnel, ont fourni **71 158 nuitées** et servi **117 000 repas**. Sur les 117 000 plateaux, 101 000 ont été servis le midi et 16 000 le soir.

Le compte financier

Les données clés

	Exercice 2015	Rappel 2014
Produits	59 753 K€	57 300 k€
Charges	57 024 K€	56 432 k€
Résultats	104 K€	+868 k€
Capacité d'autofinancement	2 729 K€	2 901 k€
Dépenses d'investissement	4 369 K€	5 344 k€
Apport /prélèvement en fonds de roulement	2 380 K€	-1 441 k€
Fonds de roulement de l'EHESP	16 870 K€	14 478 k€

Le résultat 2015 est en forte croissance comparé à 2014. Cette hausse est principalement liée à la recette exceptionnelle perçue par l'Ecole, conclusion de son contrôle fiscal entamé en 2014.

Des éléments majeurs ont ponctué cet exercice :

- Lancement officiel et premiers effets budgétaires du Plan Pluriannuel d'Efficiency et d'Amélioration de la Performance (dont révision des marchés, fermeture de la résidence Le Gorgeu, travaux sur la gestion de la restauration)
- Conférences et festivités pour les 70 ans de l'Ecole
- Poursuite des chantiers structurants sur le système d'information (Siscole pour la scolarité, Cantoriel pour le SIRH et le LIMS pour le LERES)
- Poursuite des chantiers IRSET (Institut de recherche en santé, environnement et travail) et MSHB (Maison des sciences de l'homme en Bretagne)
- Travail de regroupement des équipes parisiennes sur un site unique
- Poursuite de la hausse du nombre de places ouvertes aux concours pour les élèves hospitaliers et augmentation du taux de renoncement
- Non ouverture de concours des filières Etat
- Augmentation des publics des attachés d'administration hospitalière en formation d'adaptation à l'emploi dans le cadre de la Loi Sauvadet
- Accréditation de l'Ecole par l'organisme APHEA (Public Health Education Accreditation)
- Accréditation COFRAC renouvelée pour le laboratoire LERES
- Augmentation des fonds disponibles pour des bourses de mobilité via des fonds USPC (Université Sorbonne Paris Cité)
- Lancement de l'IPDS (Institut Pour la Démocratie en Santé) en lien avec la Fédération Hospitalière de France et le collectif Interassociatif sur la santé
- Conclusions du contrôle URSSAF
- Resectorisation des activités en matière de TVA

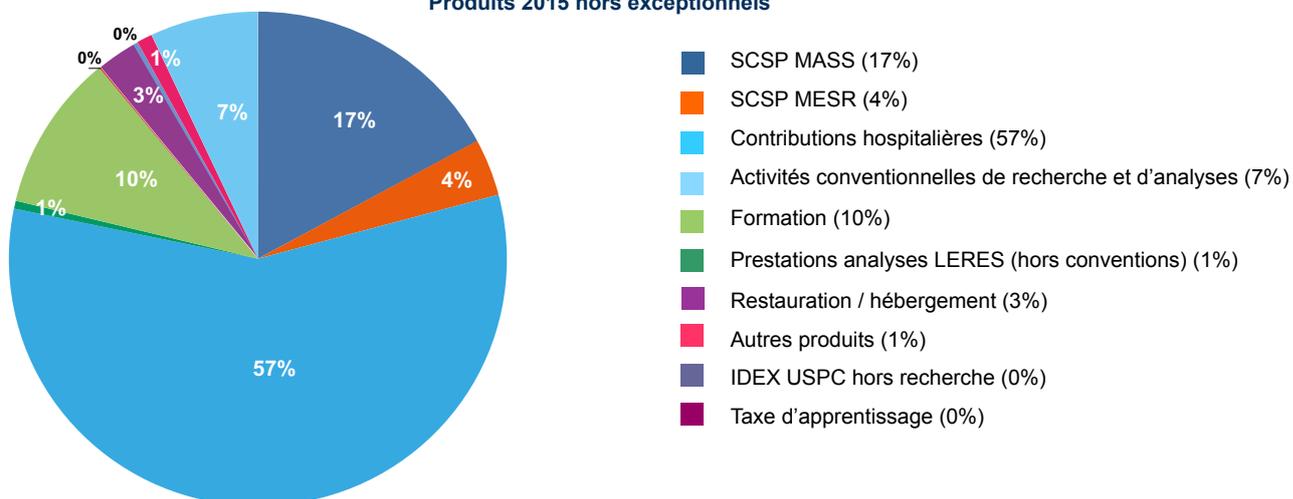
Les ressources

Les **produits 2015** sont de **59 753 k€** en évolution de +4% comparé à 2014 (+2 453 k€). *Ils sont répartis entre :*

- Les subventions pour charges de service public versées par le ministère des affaires sociales et de la santé et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un montant global de 11 804 k€
- Les contributions dues par les établissements relevant de la fonction publique hospitalière pour un montant de 32 554 k€
- Les produits générés par l'activité de l'école pour un montant de **15 394 k€**

dont Activités de formation :	5 817 k€
Conventions de recherche :	3 975 k€ (dont LERES 1 478 k€)
Produits de l'hôtellerie et de la restauration :	1 454 k€
Prestations d'analyse du LERES :	293 k€

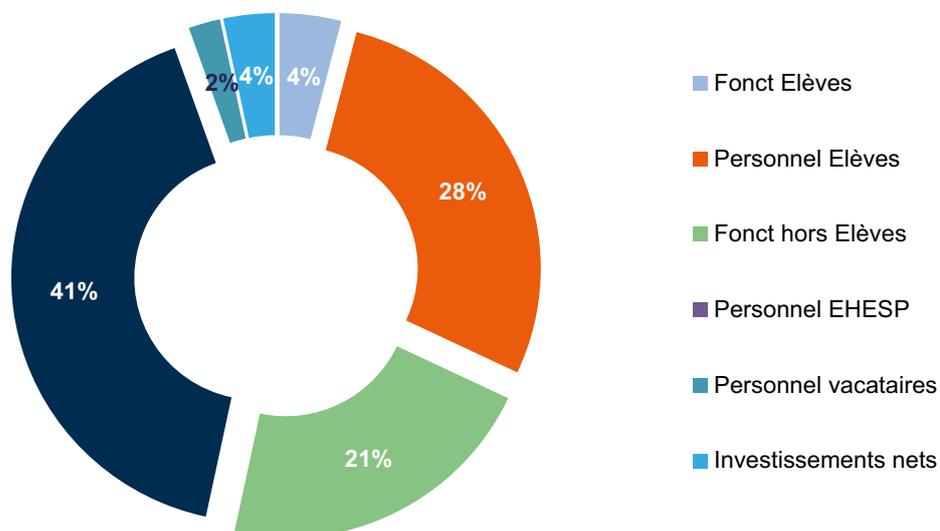
Produits 2015 hors exceptionnels



Les charges d'exploitation

Les charges de l'EHESP pour 2015 sont de **57 024 k€**. Elles s'inscrivent en hausse de +592 k€ comparé à 2014.

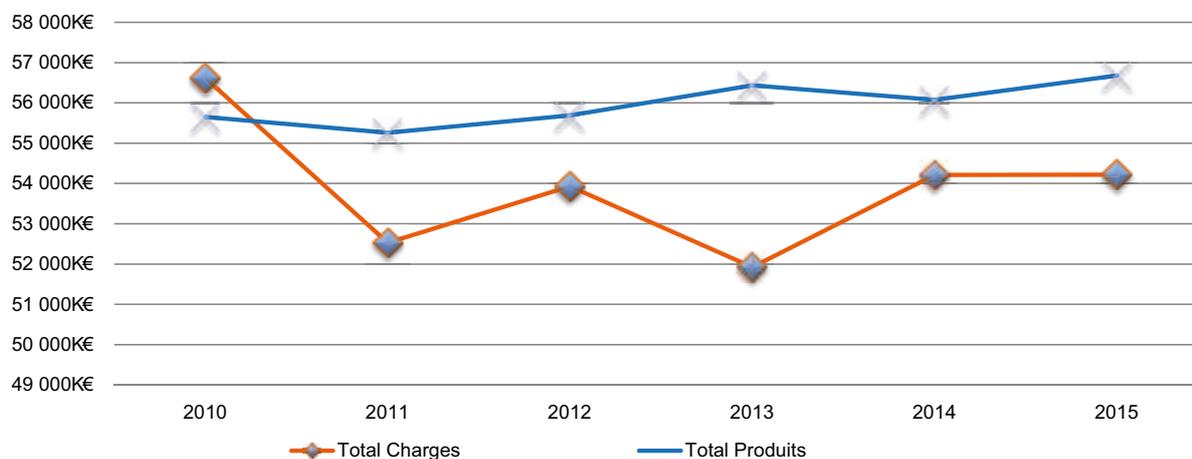
Répartition des dépenses 2015



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **14 986 k€** décomposées comme suit :

- Charges de fonctionnement hors élèves : 12 598 k€
- Indemnités de stage et frais de déplacement élèves : 2 388 k€

Evolution des charges et produits 2010/2015
(hors exceptionnel , amortissement et provision)



Les dépenses de personnel s'élèvent à **42 038 k€** décomposées comme suit :

- Vacances : 1 239 k€
- Personnel de l'EHESP : 24 298 k€
- Rémunérations des élèves : 16 501 k€

Le système d'information et de télécommunication

Le système d'Information de l'EHESP a assuré, en 2015, la mobilité et la connectivité de ses usagers, l'interactivité et la fluidité de l'information.

Cela concilie ainsi sécurité, simplicité et innovation technologique en mettant en place un système de fédération d'identité. Ce système permet à l'EHESP de fournir un accès sécurisé à l'Internet, aux personnels, élèves et visiteurs des établissements d'enseignement supérieur pendant leurs déplacements en France et à l'international.

De plus, l'accès unifié sur les différents sites de l'EHESP (Rennes & Paris) offre à tous des capacités adaptées pour développer les usages du numérique, accompagner les pratiques pédagogiques et faire évoluer ses architectures de sécurité du numérique.

Deux nouveaux systèmes d'information ont été mis en œuvre. Le premier, Siscole, consacré à la gestion de la scolarité et des enseignements, se construit au rythme des rentrées pour évoluer vers un système d'information complet et cohérent répondant aux besoins spécifiques d'une grande école. Le second concerne le système d'information des ressources humaines (SI RH). Après la mise en œuvre du moteur de paie, d'un module de gestion administrative et d'un outil de Business Intelligence, il permet d'assurer un pilotage général optimisé de la direction des ressources humaines.

En matière d'expertise et dans le cadre du plan d'efficience, il y a par ailleurs eu une prise en charge en 2015 de la tierce maintenance d'exploitation du système d'information des Presses de l'EHESP.

L'immobilier

Construction du bâtiment de l'Institut de recherche en santé, environnement et travail (IRSET)

Travaux débutés en juin 2014

Coût : 16 M€
Surface (tranche 1) : 4086 m² de surface utile
Effectifs (tranche 1) : 136 personnes
Calendrier : **livraison janvier 2016**
Bâtiment classé en code du travail

Construction du bâtiment de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB)

Travaux débutés en septembre 2014

Coût : 9,3 M€
Surface : 3696 m² de surface utile (*dont 1 amphithéâtre de 200 places*)
Effectifs : capacité ERP = 776 personnes / Administratif = 99 personnes
Calendrier : **livraison juillet 2016**
Bâtiment classé en E.R .P. 2^e catégorie, type R avec activités de type L pour l'amphithéâtre et la salle de conférence

Elaboration du schéma directeur immobilier

L'ensemble patrimonial que constitue l'EHESP en 2015 nécessite un constat urbain, fonctionnel, technique et énergétique de ses structures architecturales afin de déterminer son degré d'adéquation à ses missions actuelles.

Par ailleurs engagée dans une réflexion sur sa stratégie universitaire mais aussi économique, l'EHESP doit se doter d'une vision prospective d'adaptation voire de transformation de son patrimoine pour répondre à de nouveaux besoins et de nouvelles organisations.

L'objectif de l'EHESP est d'identifier les pistes d'optimisation, les points sensibles, les différents scénarii envisageables et, ainsi, de définir et de planifier sa stratégie immobilière pour les 10 années à venir.

Définition des principes stratégiques

Lisibilité des accès aux bâtiments, des fonctions de chaque bâtiment et au sein de chaque bâtiment,

Accessibilité des différents bâtiments, des différents services et directions, de l'information au sein du campus.

Evolutivité des locaux et des nouvelles constructions et/ou réhabilitations pour faciliter les futures implantations et anticiper les évolutions à venir.

Proximité du public en créant un guichet unique d'accueil et d'information, en facilitant l'accès aux services recevant du public, aux départements, d'enseignement et aux supports pédagogique mais aussi à l'information auprès des enseignants et des chercheurs.

Regroupement fonctionnel

Plus de proximité entre les services, les directions et les étudiants, pour une meilleure efficience des services supports.

Définition des principes économiques et techniques

Occupation et optimisation des surfaces et du patrimoine

- Pas de m² de surfaces construites supplémentaires.
- Réhabilitation ou déconstruction de bâtiments existants.

Efficience des nouvelles constructions

- Constructions adaptées à leur fonction permettant des mutualisations et limitant le nombre de pas.
- Construction ou rénovation améliorant les performances énergétiques de l'ensemble.

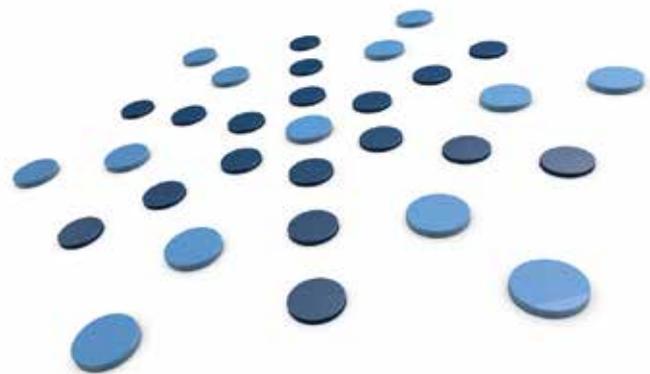
Maîtrise des dépenses énergétiques et des coûts d'exploitation



Mai 2016

Direction de la communication EHESP

Crédits Photos : EHESP - Everythingpossible / contrastwerkstatt (Fotolia.com)





EHESP

Ecole des hautes études en santé publique
15, avenue du Pr L. Bernard
CS 74 312 - 35 043 Rennes cedex
www.ehesp.fr

U^S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

**UNIVERSITÉ
BRETAGNE
LOIRE**